

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE

Passons à l'action

Rapport du Comité sénatorial permanent
des pêches et des océans

L'honorable Fabian Manning, président
L'honorable Bev Busson, vice-présidente

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE

Passons à l'action

SCIENCE
COLLECTIVITÉS
CHASSE

LACUNES

SENSIBILISATION
DISINFORMATION
MARCHÉS

GESTION

RECHERCHE
INDUSTRIE
PRODUITS

AUTOCHTONE
ÉCOSYSTÈME

ÉQUILIBRE
COLLABORATION

IMPACT

CONNAISSANCES

PHOQUE

POISSONS

CULTURE

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION



SENATE | SÉNAT
CANADA

Renseignements :

Par courriel : POFO@sen.parl.gc.ca

Par la poste : Comité sénatorial permanent des pêches et des océans
Sénat, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0A4

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.sencanada.ca

Le Sénat est présent sur X : @SenatCA,
suivez le comité à l'aide du mot-clic #POFO

This report is also available in English.

TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU COMITÉ.....	6
Les honorable sénateurs.....	6
ORDRE DE RENVOI	8
RÉSUMÉ.....	10
RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	12
INTRODUCTION.....	15
UN BREF HISTORIQUE	18
1. RÉGION DU PACIFIQUE	19
2. RÉGIONS DE L'ATLANTIQUE ET DE L'ARCTIQUE	19
POPULATIONS DE PHOQUES AU CANADA ET LEURS IMPACTS SUR LES PÊCHES CANADIENNES	22
1. SCIENCE ET COLLECTE DE DONNÉES	22
2. ÉTAT DES POPULATIONS CANADIENNES DE PHOQUES	25
3. SCIENCE ET SAVOIR AUTOCHTONES	30
4. IMPACTS DES PHOQUES SUR LES PÊCHES	32
5. FAIRE AVANCER LA SCIENCE	35
CE QUE LE COMITÉ A APPRIS AU SUJET DE LA CHASSE AU PHOQUE ET DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE AU CANADA	39
1. IMPORTANCE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE	39
2. POINTS COMMUNS – UNE CHASSE DURABLE ET SANS CRUAUTÉ.....	47
INDUSTRIE CANADIENNE ANTÉRIEURE, ACTUELLE ET FUTURE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE	48
1. ANCIENS MARCHÉS	48
2. MARCHÉS ACTUELS	49
3. OBSTACLES DU MARCHÉ.....	51
4. AVENIR DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE	63
COMPARUTION DE LA MINISTRE	73
CONCLUSION.....	75
ANNEXE A – Témoins	77

MEMBRES DU COMITÉ



L'honorable Fabian Manning
Président



L'honorable Bev Busson
Vice-présidente

Les honorable sénateurs



Salma Ataullahjan



Jane Cordy



Rodger Cuzner (à partir de janvier 2024)



Colin Deacon (à partir de septembre 2023)



Pat Duncan (à partir de juin 2023)



Brian Francis (jusqu'en janvier 2024)



Stan Kutcher



Marilou McPhedran



Rebecca Patterson (jusqu'en novembre 2023)



Iris G. Petten (à partir de septembre 2023)



Jim Quinn (jusqu'en septembre 2023)



Mohamed-Iqbal Ravalia

Membres d'office du comité :

L'honorable sénateur Marc Gold, P.C. ou l'honorable sénatrice

Patti LaBoucane--Benson

L'honorable sénateur Donald Neil Plett ou l'honorable sénatrice Yonah Martin

Autres sénateurs ayant participé à l'étude :

L'honorable sénateur Réjean Aucoin

L'honorable sénatrice Marty Deacon

L'honorable sénatrice Pierrette Ringuette

Recherche et éducation, Bibliothèque du Parlement :

Daniele Lafrance, analyste

Direction des comités du Sénat :

Sara Gajic, greffière du comité

Florence Blanchet, adjointe administrative

Sofiya Sapeha, adjointe administrative

Direction des communications, télédiffusion et publications du Sénat :

Ben Silverman, agent de communications

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 4 octobre 2022 :

Avec le consentement du Sénat,

L'honorable sénateur Manning propose, appuyé par l'honorable sénatrice Batters,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les populations de phoques au Canada ainsi que leurs impacts sur les pêches au Canada, y compris mais sans s'y limiter :

- a) la façon dont le gouvernement fédéral a géré les populations de phoques au Canada jusqu'à ce jour;
- b) les moyens les plus adéquats et efficaces de gérer les populations de phoques au Canada à l'avenir;
- c) la façon dont le Canada détermine les priorités de recherche et les allocations de fonds pour la recherche sur les phoques, ainsi que toute lacune en matière de recherche et/ou de financement;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 décembre 2023, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 7 novembre 2023 :

L'honorable sénatrice Busson propose, appuyée par l'honorable sénateur Loffreda,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mardi 4 octobre 2022, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant son étude sur les populations de phoques au Canada ainsi que leurs impacts sur les pêches au Canada soit reportée du 31 décembre 2023 au 31 mars 2024.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 19 mars 2024 :

L'honorable sénatrice Busson propose, appuyée par l'honorable sénatrice Clement,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat adopté le mardi 7 novembre 2023, la date du rapport final du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans concernant son étude sur les populations de phoques au Canada soit reportée du 31 mars 2024 au 30 juin 2024;

Que le comité soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer auprès du greffier du Sénat son rapport portant sur cette étude, si le Sénat ne siège pas à ce moment-là, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier intérimaire du Sénat,

Gérald Lafrenière

RÉSUMÉ

En octobre 2022, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité) a entrepris une étude sur les populations de phoques du Canada et leurs impacts sur les pêches au pays. Pendant plus d'un an, le comité a recueilli des témoignages et de l'information sur les sujets et enjeux suivants :

- Les populations de phoques au Canada, leurs impacts sur les pêches et les écosystèmes où ils vivent, leur régime alimentaire et leur répartition géographique;
- La chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada;
- L'importance culturelle et économique des phoques pour les collectivités éloignées, côtières et autochtones au Canada.

Intitulé *Assurer l'avenir de la chasse au phoque : passons à l'action*, le rapport du comité présente ces informations et répond aux questions soulevées dans l'ordre de renvoi, qui sont résumées ci-dessous.

Comment le Canada détermine-t-il les priorités de recherche et les allocations de fonds pour la recherche sur les phoques?

Le comité a constaté des lacunes troublantes en ce qui concerne la science et la recherche. Il propose des solutions concrètes pour les combler et permettre à Pêches et Océans Canada d'acquérir les connaissances qui l'aideront à mieux comprendre les rôles que jouent les phoques dans les écosystèmes qu'ils habitent et à en apprendre davantage sur leur régime alimentaire et leur répartition géographique. Il recommande entre autres de développer une capacité solide et avancée de recherche marine et halieutique et d'encourager un resserrement de la collaboration scientifique qui mise davantage sur les partenaires du secteur privé et des universités et incorpore les savoirs autochtones et locaux.

Comment le gouvernement fédéral a-t-il géré à ce jour les populations de phoques du Canada et quels sont les moyens les plus adéquats et efficaces de les gérer à l'avenir?

Le comité a déterminé que le gouvernement fédéral ne gère pas les populations de phoques de façon active ou fondée sur des preuves scientifiques. Il a fait de nouvelles constatations troublantes, notamment concernant le déclin abrupt de l'industrie, autrefois florissante, de la chasse au phoque ainsi que l'étendue de la désinformation et méinformation sur cette chasse au Canada. Même si la chasse au phoque est actuellement pratiquée sans cruauté et est bien réglementée, le total autorisé de captures à des fins commerciales fixé par Pêches et Océans Canada n'a pas été atteint depuis longtemps, et le comité a appris que la chasse au phoque n'est plus financièrement viable pour la majorité de ses pratiquants. Cette réduction de la récolte a nui

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

au transfert des connaissances, au savoir traditionnel et à la disponibilité du phoque pour l'industrie des produits à valeur ajoutée dérivés de cet animal.

Le comité souligne que la chasse commerciale au phoque au Canada n'est pas activement gérée par Pêches et Océans Canada depuis belle lurette, car le nombre de captures est pratiquement négligeable. Dans ce rapport, il recommande des mesures afin de donner un nouveau souffle à la pratique de cette chasse, qui est importante sur le plan social, économique et culturel. La chasse au phoque représente aussi des débouchés économiques importants pour un grand nombre de collectivités éloignées, côtières et autochtones et joue un rôle essentiel à assurer l'équilibre des écosystèmes.

Les phoques ont-ils un impact sur les pêches au Canada?

Le comité a pris connaissance de différentes statistiques qui mettent l'accent sur les impacts des phoques sur les stocks de poissons, par exemple, que les phoques mangent 22 fois plus de poissons que ce que capturent les bateaux de pêche commerciale et qu'un phoque adulte peut consommer 1 000 kilogrammes de poissons et de fruits de mer par année, et même plus dans certains cas, mais il a constaté que Pêches et Océans Canada ne peut pas, ou ne veut pas, tirer des conclusions sur les impacts des phoques sur les pêches. Il a toutefois appris que la majorité des populations de phoques du Canada sont stables et peuvent supporter des récoltes commerciales bien gérées au large de toutes nos côtes.

Recommandations

Au total, le comité présente **9 recommandations** pour :

- améliorer la gestion des populations de phoques;
- développer la capacité de recherche marine et halieutique et encourager un grand resserrement de la collaboration en matière de recherche;
- lutter contre la mésinformation et la désinformation au sujet des populations de phoques, de la chasse au phoque et de l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada, notamment en faisant la promotion de sources d'information fiables;
- élargir l'accès aux marchés pour les produits dérivés du phoque.

Le comité espère que le rapport servira d'un appel à l'action et que les observations contenues dans celui-ci persuaderont le gouvernement du Canada – et chaque ministère et organisme concerné – à prendre des mesures immédiates et concertées pour donner suite à ses recommandations sans tarder. Il lui tarde d'ailleurs de recevoir une mise à jour de Pêches et Océans Canada sur les progrès qui seront réalisés dans les mois et les années à venir.



RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1 (stratégie de gestion des populations de phoques)

Le comité recommande fortement que le gouvernement du Canada élabore et mette en place de toute urgence une stratégie efficace et durable de gestion des populations de phoque dès que possible ou au plus tard six mois après le dépôt du présent rapport.

Cette stratégie doit être établie en collaboration avec les intervenants concernés et prendre en considération les facteurs suivants :

- a) le fait que différentes espèces de phoques se retrouvent sur les côtes Atlantique, Pacifique et Arctique;
- b) le fait que les phoques font partie intégrante d'écosystèmes complexes;
- c) les effets du changement climatique sur les phoques et leurs écosystèmes;
- d) l'importance sociale, économique et culturelle de l'industrie du phoque.

Recommandation 2 (capacité de recherche marine et halieutique)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place rapidement une capacité accrue et avancée de recherche marine et halieutique en faisant appel aux méthodes de recherche modernes déjà en place et à des technologies nouvelles et en faisant l'acquisition ou en mettant en place d'autres infrastructures de recherche océanique, telles que des navires de recherche spécialisés. Ces efforts doivent prendre en compte le savoir autochtone pour améliorer la capacité de recherche. Par ailleurs, ces activités de renforcement de la capacité de recherche doivent être élaborées en collaboration avec les gouvernements et organisations autochtones, les collectivités locales, des membres de l'industrie du phoque, des universitaires, des experts internationaux, des organismes du secteur privé et d'autres intervenants.

Recommandation 3 (resserrement de la collaboration en matière de recherche et de science sur les phoques)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada encourage, facilite et appuie le resserrement de la collaboration en matière de sciences et de recherches sur les populations des phoques, leur distribution géographique et leur régime alimentaire. Ces efforts doivent être menés de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, des universitaires, des



experts internationaux, des chasseurs de phoques, des pêcheurs commerciaux, des collectivités locales, des organismes du secteur privé et d'autres intervenants concernés, et, dans la mesure du possible, faire appel à la capacité de recherche moderne déjà en place. Dans le cadre de ces efforts, le gouvernement du Canada doit également veiller à ce que les données et les résultats de recherche soient communiqués de manière appropriée, ce qui pourrait être fait au moyen d'une base de données conviviale conçue pour répondre aux besoins des chercheurs et des intervenants.

Recommandation 4 (modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine et modifie sans tarder la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au besoin les autres lois connexes pour s'assurer que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés au Canada qui produisent de la mésinformation ou de la désinformation sur la chasse au phoque ou l'industrie des produits de phoque ou qui en font la promotion perdent leur statut les exemptant de payer des impôts.

De plus, le comité recommande que le gouvernement du Canada modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'obliger les organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés au Canada à remplir une déclaration de renseignements, similaire à celles que doivent présenter les organisations journalistiques en vertu du paragraphe 149.1(14.1) de cette loi, notamment une déclaration publique de renseignement dans la forme prescrite qui indique le nom de chaque donataire dont le total des dons à l'organisme dépasse 5 000 \$.

Recommandation 5 (campagne nationale de sensibilisation)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette au point, en collaboration avec les gouvernements et organisations autochtones, les collectivités locales et les membres de l'industrie du phoque, une campagne nationale de sensibilisation sur les populations de phoques, la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada. Cette campagne devrait reposer sur le matériel éducatif déjà disponible et doit pouvoir être lancée dans un délai d'un an suivant le dépôt du présent rapport. Le matériel et le plan de mise en œuvre de la campagne doivent être communiqués au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans dès qu'ils seront prêts.

Recommandation 6 (campagne de lutte contre la mésinformation et la désinformation)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les principaux intervenants, crée et mène une campagne efficace de lutte contre la mésinformation et la



désinformation concernant la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque. Les travaux en ce sens doivent débiter sans tarder, et il doit s'agir d'une initiative pangouvernementale, dirigée par Pêches et Océans Canada.

Recommandation 7 (élargissement de la chasse au phoque)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada prenne dès maintenant des mesures pour veiller à ce que la chasse au phoque soit économiquement viable pour les chasseurs, ce qui favorisera la croissance de l'industrie des produits de phoque et lui permettra d'atteindre le total autorisé des captures fixé par Pêches et Océans Canada. Les activités de recherche marine et halieutique ainsi que la stratégie de gestion durable des populations de phoques contribueront à faire en sorte que la chasse commerciale demeure viable, et que celle-ci soit rajustée au besoin. De plus, pour développer l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque et débloquent de nouveaux marchés nationaux et internationaux, le gouvernement du Canada doit être prêt à prendre des mesures, par exemple apporter des changements à la réglementation, investir dans le développement de produits novateurs et mener des campagnes nationales de commercialisation et une campagne efficace de lutte contre la mésinformation et la désinformation.

Recommandation 8 (centre d'excellence d'études sur les phoques)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada commence immédiatement à prendre des mesures pour établir un centre d'excellence d'études sur les phoques, mettant à contribution des organisations autochtones, des établissements universitaires et d'autres intervenants à titre de partenaires, centre qui serait appuyé par Pêches et Océans Canada.

Recommandation 9 (développement de marchés internationaux)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les principaux intervenants, crée et lance de toute urgence une campagne nationale et internationale visant à promouvoir les produits traditionnels et novateurs canadiens du phoque, tout en cherchant à éliminer les obstacles au commerce et au développement de nouveaux marchés. Les travaux en ce sens doivent débiter sans tarder, et il doit s'agir d'une initiative pangouvernementale, dirigée par Affaires mondiales Canada.

INTRODUCTION

Le 6 octobre 2022, le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité) a entamé son étude sur les populations de phoques au Canada et leurs impacts sur les pêches du pays conformément à l'ordre de renvoi suivant, reçu du Sénat :

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les populations de phoques au Canada ainsi que leurs impacts sur les pêches au Canada, y compris, mais sans s'y limiter :

a) la façon dont le gouvernement fédéral a géré les populations de phoques au Canada jusqu'à ce jour;

b) les moyens les plus adéquats et efficaces de gérer les populations de phoques au Canada à l'avenir;

c) la façon dont le Canada détermine les priorités de recherche et les allocations de fonds pour la recherche sur les phoques, ainsi que toute lacune en matière de recherche et/ou de financement;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 décembre 2023, et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final¹.

La date du rapport final a été reportée au 30 juin 2024 par deux ordres de renvoi subséquents reçus du Sénat le 7 novembre 2023 et le 19 mars 2024².

Dans le cadre de ce mandat, le comité a entendu des témoins aux antécédents, à l'expertise et au vécu très variés, notamment des représentants de ministères et d'organismes fédéraux et de gouvernements provinciaux et territoriaux, des chasseurs de phoques et des pêcheurs, des peuples

¹ Sénat du Canada, [Journaux du Sénat](#), 1^{re} session, 44^e législature, 4 octobre 2022.

² Sénat du Canada, [Journaux du Sénat](#), 1^{re} session, 44^e législature, 7 novembre 2023; et Sénat du Canada, [Journaux du Sénat](#), 1^{re} session, 44^e législature, 19 mars 2024.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

et des organisations autochtones, des scientifiques et des chercheurs, des spécialistes de la communication et des artisans.

Les témoins ont comparu devant le comité à Ottawa, en Ontario, entre le 6 octobre 2022 et le 7 décembre 2023. Le comité s'est également rendu à Terre-Neuve-et-Labrador du 11 au 13 septembre 2023 pour recueillir des témoignages supplémentaires concernant cette étude. Enfin, la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne a comparu le 8 février 2024. Plusieurs mémoires et réponses écrites ont également été reçus, notamment de la part de ministères et d'organismes gouvernementaux, d'universitaires, d'organisations de protection des animaux et de pêcheurs commerciaux. Les membres du comité remercient sincèrement tous les témoins qui ont comparu, soumis un document écrit ou rencontré le comité lors de sa visite à Terre-Neuve-et-Labrador.



Des bateaux de pêche sont ancrés au Port de Grave, à Terre-Neuve-et-Labrador.

L'étude du comité, conformément à son ordre de renvoi, visait à examiner l'effet des populations de phoques du Canada sur les pêches au pays. Pour les raisons expliquées ci-dessous, le comité n'est pas en mesure d'en arriver à une conclusion ferme sur ce sujet pour le moment. En outre, au fur et à mesure que les membres du comité se sont familiarisés avec les phoques du Canada, la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque, il est devenu apparent qu'en raison de la nature complexe des questions soulevées, les points abordés dans l'ordre de renvoi ne

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

pouvaient pas être examinés individuellement. La portée de l'étude a évolué et s'est élargie naturellement, et les informations présentées dans le rapport ci-dessous reflètent cette évolution.

Les connaissances partagées avec le comité ont permis à ses membres d'acquérir une meilleure compréhension du contexte social, économique et environnemental se rattachant aux populations de phoques du Canada. Le comité a appris que de nombreux Canadiens et Canadiennes en savent très peu sur les populations de phoques du pays, la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque. Ce rapport commence par un bref historique de la chasse au phoque au Canada, présente des informations écosystémiques sur les populations de phoques du Canada et leurs liens avec les stocks de poissons, et décrit les lacunes en matière de connaissances qui doivent être comblées instamment pour mieux comprendre le rôle des phoques dans les écosystèmes océaniques complexes et changeants. Le rapport vise aussi à aider la population canadienne à mieux connaître les phoques et leur importance sociale, culturelle et économique et examine le rôle de la mésinformation et de la désinformation dans la mise en œuvre de l'interdiction des produits dérivés du phoque.

UN BREF HISTORIQUE

Au Canada, les peuples autochtones chassent le phoque à des fins de subsistance depuis des milliers d'années³. À la fin du XVI^e siècle et jusqu'au début des années 1970, les flottilles de pêche européennes (et plus tard canadiennes) ont lancé des expéditions annuelles de chasse au phoque sur la côte Est du Canada⁴. Ces expéditions étaient souvent périlleuses et au fil des ans, beaucoup de chasseurs de phoques ont été blessés ou ont perdu la vie. Des observateurs et témoins ayant comparu devant le comité ont fait remarquer que ces chasses commerciales n'étaient pas durables et qu'elles avaient décimé les populations de phoques, car ce n'est qu'à compter du début des années 1970 qu'elles ont été prises en charge par le gouvernement du Canada.



Une délégation du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans entame sa mission d'étude à Terre-Neuve-et-Labrador avec une visite du John C. Crosbie Sealers Interpretation Centre à Elliston, un village de pêcheurs historique. De gauche à droite : les sénateurs Jim Quinn, Rebecca Patterson, Jane Cordy, Bev Busson, Brian Francis, Pat Duncan, Fabian Manning, Salma Ataullahjan, Iris Petten et Marilou McPhedran.

³ Pêches et Océans Canada (MPO), [Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique](#).

⁴ *Ibid.*

1. RÉGION DU PACIFIQUE

Sur la côte Ouest du Canada, les populations de phoques communs, entre autres, auraient été « appauvries en raison du programme de contrôle des prédateurs et surtout de la chasse commerciale » qui ont été « menées entre la fin des années 1800 et les années 1960⁵ ». La chasse commerciale s'est poursuivie jusque dans les années 1970⁶. De nos jours, dans la région du Pacifique, la chasse commerciale de tous les mammifères marins, y compris les phoques, est interdite. Cette interdiction a été imposée par Pêches et Océans Canada en vertu de la *Loi sur les pêches*⁷ et de ses règlements. La chasse de mammifères marins à des fins alimentaires, sociales et rituelles est autorisée pour les collectivités ou personnes autochtones, conformément au *Règlement sur les mammifères marins*⁸ et aux droits ancestraux et aux droits issus de traités.

Dans un rapport publié en 2009, Pêches et Océans Canada estimait la population de phoques communs en Colombie-Britannique à 105 000 phoques, et le comité a entendu que ce chiffre est stable depuis plus de 25 ans⁹.

2. RÉGIONS DE L'ATLANTIQUE ET DE L'ARCTIQUE

Dans les régions de l'Atlantique et de l'Arctique du Canada, la chasse commerciale aux phoques est gérée par Pêches et Océans Canada en tant que pêche conformément à la *Loi sur les pêches*¹⁰. « La gestion des quotas est introduite au Canada en 1971, par crainte que les troupeaux ne soient décimés » et les débarquements de phoques ont chuté considérablement dans la décennie suivante¹¹. En 1986, la Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada a publié son rapport¹². L'année suivante, le gouvernement du Canada a interdit la chasse commerciale des blanchons (veaux du phoque du Groenland) et des dos bleus (veaux du phoque à

⁵ Peter F. Olesiuk, « [An assessment of the status of harbour seals \(*Phoca vitulina*\) in British Columbia](#) », MPO, 1999 [TRADUCTION].

⁶ Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (POFO), [Témoignages](#) (Rebecca Reid, directrice générale régionale, Région du Pacifique, Pêches et Océans Canada), 6 octobre 2022.

⁷ [Loi sur les pêches](#), L.R.C., 1985, ch. F-14.

⁸ [Règlement sur les mammifères marins](#), DORS/93-56.

⁹ MPO, [Une évaluation des tendances démographiques et de l'abondance du phoque commun \(*Phoca vitulina*\) en Colombie-Britannique](#), Document de recherche 2009/105; et POFO, [Témoignages](#) (Andrew Trites, professeur et directeur de l'unité de recherche sur les mammifères marins, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel), 11 mai 2023.

¹⁰ [Loi sur les pêches](#), L.R.C., 1985, ch. F-14.

¹¹ MPO, [Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique](#).

¹² La Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada (communément appelée la Commission Malouf pour son président, Albert H. Malouf) a produit un rapport en deux volumes, qu'il est possible de télécharger : gouvernement du Canada, [Les phoques et la chasse au phoque au Canada - rapport de la Commission royale. Volume 1 / La Commission royale sur les phoques et l'industrie de la chasse au phoque au Canada; président, Albert H. Malouf](#).

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

capuchon), et a réduit la taille des navires pouvant être utilisés pour chasser ces mammifères¹³. En 2009, il a modifié le *Règlement sur les mammifères marins* afin de préciser les instruments pouvant être utilisés pour chasser le phoque sans cruauté¹⁴.

Pêches et Océans Canada a indiqué que la population de phoques du Groenland de l'Atlantique du Nord-Ouest, qui était estimée à 7,6 millions en 2019, est considérée comme rétablie par rapport à ses niveaux d'avant la chasse et que les populations d'autres espèces de phoques sont également considérées comme s'étant stabilisées¹⁵. En hausse continue, la population de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest était évaluée à 366 400 phoques en 2021¹⁶.

De nos jours, la chasse commerciale dans ces régions vise surtout le phoque du Groenland et le phoque gris. Pratiquée par des peuples autochtones, la chasse à des fins de subsistance s'étend à différentes espèces de phoques, mais le phoque annelé est l'espèce la plus récoltée.

Comme l'indique une publication de 2017 de la Bibliothèque du Parlement, « la valeur des débarquements de phoque canadien a atteint un sommet en 2006, où la valeur de la viande et des peaux a dépassé 30 millions de dollars¹⁷ ». Après 2006, il y a eu une baisse marquée des débarquements de peaux de phoque ainsi qu'une réduction du prix de ces peaux et de la demande de fourrure¹⁸.

Il est bien connu que la chasse au phoque au Canada a fait l'objet de critiques à l'échelle internationale en raison des idées préconçues sur les méthodes actuelles de récolte, ce qui a nui à la commercialisation des produits canadiens dérivés du phoque. Plus de 30 pays ont imposé des interdictions d'importation de produits commerciaux dérivés du phoque, principalement en raison de considérations historiques qui ne sont plus valables en raison de l'amélioration des pratiques de gestion et de la réglementation. C'est le cas entre autres de tous les pays de l'Union européenne, des États-Unis, du Mexique et l'Inde. L'interdiction la plus importante sur le plan économique est celle décrétée par l'Union européenne en 2009, qui a interdit l'importation et la vente de produits

¹³ MPO, [Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique](#).

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ POFO, [Témoignages](#) (Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences et des écosystèmes, Pêches et Océans Canada), 6 octobre 2022; et MPO, [Situation des phoques du Groenland, pagophilus groenlandicus, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2020/020, mars 2020.

¹⁶ MPO, [Évaluation des stocks de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest \(Halichoerus Grypus\) au Canada en 2021](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique, Avis scientifique 2022/018, juin 2022.

¹⁷ Daniele Lafrance, [La chasse au phoque au Canada](#), Bibliothèque du Parlement, Publication n° 2017-18-F, 9 août 2017.

¹⁸ *Ibid.*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

dérivés du phoque, à l'exception de ceux issus de la chasse traditionnelle par les communautés autochtones¹⁹.

Pêches et Océans a indiqué que dans « les localités côtières isolées et du Nord canadien, la chasse au phoque constitue un volet important du mode de vie et une source de revenus essentielle pour des milliers de familles²⁰ ». Le comité a entendu que le nombre de phoques capturés dans le cadre de la pêche commerciale au Canada n'a pas de répercussions majeures sur la santé des populations de phoques actuelles²¹. Comme l'a confirmé Adam Burns (Pêches et Océans Canada), au cours des dernières années, environ 30 000 phoques du Groenland ont été récoltés annuellement, ce qui « est nettement inférieur à ce qui pourrait être prélevé tout en maintenant la population au niveau actuel²² ».

De même, Todd Williams (Pêches et Océans Canada) a confirmé que le ministère n'avait pas fixé de total autorisé des captures (TAC) de phoques depuis 2016, car les récoltes précédentes n'approchaient pas cet objectif²³. Selon M. Williams, de 2018 à 2022, seulement 1 % du TAC a été atteint dans le cas de la chasse au phoque gris, et 7 %, dans le cas du phoque du Groenland. Les TAC sont établis selon l'approche de précaution²⁴ pour assurer le maintien de stocks en santé²⁵. Ainsi, si les captures commerciales de phoques gris et de phoques du Groenland devaient augmenter, les TAC seraient revus par le ministère pour s'assurer que la hausse du nombre de captures ne menace pas à long terme la viabilité des populations de ces phoques, comme le dicte l'approche de précaution²⁶.

¹⁹ Commission européenne, [Trade in seal products](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

²⁰ MPO, [Importance de la chasse au phoque](#).

²¹ POFO, [Témoignages](#), 6 octobre 2022.

²² POFO, [Témoignages](#) (Adam Burns, sous-ministre adjoint par intérim, Gestion des pêches et des ports, Pêches et Océans Canada), 6 octobre 2022.

²³ POFO, [Témoignages](#) (Todd Williams, directeur général par intérim, Gestion des pêches et des ressources, Secteur de la gestion des pêches et des ports, Pêches et Océans Canada), 29 novembre 2022.

²⁴ Selon Pêches et Océans Canada, l'« approche de précaution » en matière de gestion des pêches est fondée « sur la prudence même lorsque les preuves scientifiques de telles menaces ne sont pas établies avec certitude et demande de ne pas retarder la prise de mesures en l'absence d'information scientifique adéquate pour éviter de graves dommages aux stocks de poissons ou à leurs écosystèmes ». Voir : MPO, [Cadre décisionnel pour les pêches en conformité avec l'approche de précaution](#).

²⁵ POFO, [Témoignages](#) (Todd Williams), 29 novembre 2022.

²⁶ *Ibid.*

POPULATIONS DE PHOQUES AU CANADA ET LEURS IMPACTS SUR LES PÊCHES CANADIENNES²⁷

1. SCIENCE ET COLLECTE DE DONNÉES

Le Canada compte huit espèces de phoques, chacune ayant son propre régime alimentaire et sa propre répartition géographique (tableau 1). On ne peut donc pas généraliser l'effet des « phoques » sur les pêches canadiennes. En effet, il existe des différences importantes parmi les diverses populations de phoques sur chacune des trois côtes du Canada. La quantité et le type de données recueillies sur les phoques, ainsi que les recherches menées sur chaque côte et chaque espèce, varient également beaucoup.

Tableau 1 – Renseignements sur les espèces de phoques que l'on retrouve au Canada

Espèce (Nom scientifique)	Répartition au Canada	Population au Canada
Phoque barbu (<i>Erignathus barbatus</i>)	On retrouve le phoque barbu partout dans l'Arctique et à Terre-Neuve-et-Labrador. Sa répartition ne dépasse pas le 80e parallèle nord.	Inconnue
Phoque gris (<i>Halichoerus grypus</i>)	Espèce très mobile, le phoque gris s'alimente dans les eaux qui s'étendent du banc Georges jusqu'au nord du golfe du Saint-Laurent. On le trouve sur les rives de l'océan Atlantique Nord : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en Nouvelle-Écosse; ▪ au Nouveau-Brunswick; ▪ à l'Île-du-Prince-Édouard; ▪ à Terre-Neuve-et-Labrador; ▪ dans le golfe du Saint-Laurent, au large des côtes du Québec. On le trouve aussi dans l'Atlantique Nord-Ouest près : <ul style="list-style-type: none"> ▪ de l'île de Sable; 	Selon une évaluation réalisée en 2021, la population est estimée à 366 400 phoques.

²⁷ Le comité a entendu de nombreux témoignages concernant les données scientifiques et les recherches menées sur les populations de phoques dans l'ensemble du Canada. Bien que ces informations aient été précieuses pour les membres du comité lors de la rédaction du présent rapport et de ses recommandations, un aperçu détaillé de ces travaux scientifiques n'est pas fourni dans le présent document. Pour en savoir plus sur les données scientifiques et les recherches sur les phoques, le comité invite les lecteurs et lectrices à consulter les travaux de Pêches et Océans Canada (p. ex. les rapports du Secrétariat canadien des avis scientifiques), qui sont disponibles en ligne, et à lire les témoignages présentés au comité par divers experts, notamment les témoignages présentés au comité le 17 novembre 2022, le 29 novembre 2022, le 1^{er} décembre 2022 et le 23 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ des zones côtières de la Nouvelle-Écosse; ▪ du golfe du Saint-Laurent. 	
Phoque commun (<i>Phoca vitulina</i>)	<p>Vit au large des côtes, dans les eaux des provinces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Colombie-Britannique; ▪ Île-du-Prince-Édouard ▪ Manitoba; ▪ Nouveau-Brunswick; ▪ Nouvelle-Écosse; ▪ Nunavut; ▪ Ontario; ▪ Québec; ▪ Terre-Neuve-et-Labrador. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une évaluation de 2009 estimait à environ 105 000 le nombre de phoques sur les côtes de la Colombie-Britannique. ▪ Au Canada atlantique, on estimait cette population entre 20 000 et 30 000 phoques. ▪ La taille de la population dans l'Arctique canadien est inconnue.
Phoque du Groenland (<i>Pagophilus groenlandicus</i>)	<p>Les phoques du Groenland forment trois populations distinctes, chacune utilisant des aires de mise bas bien précises. Seule la population de l'Atlantique Nord-Ouest se trouve au Canada (au large de l'est du Canada et de l'ouest du Groenland). Chacune des trois populations a une aire de répartition importante.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2017, la population de l'Atlantique Nord-Ouest était estimée à 6,8 millions de phoques, et on a estimé que la population était passée à environ 7,6 millions de phoques en 2019. ▪ En 2019, la population totale était estimée à 9,3 millions de phoques.
Phoque à capuchon (<i>Cystophora cristata</i>)	<p>Trois populations de l'Atlantique Nord-Ouest sont connues pour mettre bas au Canada. On les retrouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ dans le sud du golfe du Saint-Laurent; ▪ dans le détroit de Davis, entre le Groenland et le nord du Canada; ▪ dans la région Front. <p>Après la mise bas, les populations se dispersent sur une vaste aire de répartition.</p>	<p>Une évaluation de 2006 estimait la population canadienne à 593 500 phoques.</p>
Éléphant de mer boréal (<i>Mirounga angustirostris</i>)	<p>L'éléphant de mer boréal vit en Colombie-Britannique durant les mois de printemps et d'été :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ au large de la côte Ouest de l'île de Vancouver; ▪ dans le détroit de Juan de Fuca; ▪ au large des îles de la Reine-Charlotte. 	<p>Inconnue</p>
Otarie à fourrure du Nord (<i>Callorhinus ursinus</i>)	<p>Présente sur la côte Ouest du Canada, cette espèce migre l'hiver vers la Californie et l'Alaska (États-Unis), où elle se reproduit. On croit qu'une partie de la population habite les eaux canadiennes en mai.</p>	<p>Selon une évaluation de 2008, le nombre de phoques qui ont traversé les eaux canadiennes en mai était d'environ 123 000.</p>
Phoque annelé (<i>Pusa hispida</i>)	<p>Présent dans les eaux de l'Arctique, près des floes et de la banquise dans les milieux arctiques et subarctiques. Au Canada, on peut trouver ces phoques aussi loin au sud que dans le nord de Terre-Neuve.</p>	<p>Selon la plus récente estimation globale de la population, il y aurait environ 5 millions de phoques. La taille de la population canadienne est inconnue.</p>

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Sources : Tableau préparé à partir de données tirées de Pêches et Océans Canada (MPO), [Phoque barbu](#); MPO, [N'approchez pas : Éléphant de mer en période de mou](#); Ocean Networks Canada, [Seals and Sea Lions](#), 1^{er} décembre 2013; MPO, [Phoques gris](#); gouvernement du Canada, [Évaluation des stocks de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest \(Halichoerus grypus\) au Canada en 2021](#), Avis scientifique 2022/018; MPO, [Phoque commun](#); MPO, [Une évaluation des tendances démographiques et de l'abondance du phoque commun \(Phoca vitulina\) en Colombie-Britannique](#), document de recherche 2009/105; MPO, [Phoque du Groenland](#); MPO, [Tendances de l'abondance du phoque du Groenland \(Pagophilus groenlandicus\) dans l'Atlantique du Nord-Ouest](#), document de recherche 2021/006, mars 2021; North Atlantic Marine Mammal Commission (NAMMCO), [Phoque du Groenland](#), juillet 2021 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; MPO, [Current Status of Northwest Atlantic Harp Seals, \(Pagophilus groenlandicus\)](#), Avis scientifique 2011/070, février 2012 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; MPO, [Situation des phoques du Groenland, Pagophilus groenlandicus, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019](#), Avis scientifique 2020/020, mars 2020; MPO, [Phoque à capuchon](#); gouvernement du Canada, [Otarie à fourrure du Nord \(Callorhinus ursinus\)](#); MPO, [Otarie à fourrure du Nord \(Callorhinus ursinus\) : évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2010](#); MPO, [Évaluation du potentiel de rétablissement de l'otarie à fourrure du Nord \(Callorhinus ursinus\)](#), Avis scientifique 2007/052, octobre 2008; MPO, [Phoque annelé](#); gouvernement du Canada, [Surveillance du phoque annelé au Nunavut](#); et NAMMCO, [Phoque annelé](#), juillet 2021 [TRADUCTION, DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Aucun témoin n'a communiqué au comité le nombre total de phoques (toutes espèces confondues) au Canada. Les estimations présentées dans le tableau 1 sont fondées sur les données les plus récentes de Pêches et Océans Canada. Il est clair que l'on procède à l'estimation des populations de phoques au Canada seulement de manière périodique et que certaines espèces ne font l'objet d'aucune estimation. Le comité ne peut donc pas établir avec une certaine certitude scientifique combien de phoques se trouvent au Canada à différentes périodes de l'année, ce qui fait en sorte qu'il est très difficile de déterminer leurs impacts sur les pêches canadiennes.

Les phoques font partie d'écosystèmes océaniques et terrestres complexes, et leurs interactions dans leur milieu peuvent varier en fonction de la région et de l'espèce. En outre, certaines espèces, comme le phoque gris, vivent dans différents écosystèmes tout au long de l'année, car elles sont très mobiles. Le comité a également appris que les changements climatiques ont un impact sur les écosystèmes où vivent les phoques et les différents stocks de poissons. Ces changements peuvent influencer directement et indirectement divers aspects du comportement des phoques et des stocks de poissons ainsi que les interactions entre les phoques et les poissons. Même si des études sont en cours pour chercher à comprendre les complexités et les nuances de ces effets, ceux-ci demeurent pour l'instant méconnus. Il est urgent de mener des recherches sur les transformations complexes que connaissent actuellement les écosystèmes, y compris les changements dans les réseaux alimentaires des écosystèmes.

Le comité a entendu de nombreux témoignages contradictoires concernant l'effet des populations de phoques sur les pêcheries au Canada. Certains témoins ont d'ailleurs affirmé que les phoques ne contribuaient pas de manière significative à l'épuisement des stocks de poissons, tandis que d'autres ont dit le contraire. Le comité a appris de Pêches et Océans Canada qu'un phoque adulte consomme environ 1 000 kilogrammes de poissons et de fruits de mer par année, mais ce chiffre peut varier en fonction de divers facteurs, comme l'espèce, l'âge et le régime alimentaire de

l'animal²⁸. Selon le document d'information transmis par le ministère au Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, les phoques gris consomment entre 1 500 et 2 000 kg de nourriture par année, les proies variant selon la région géographique²⁹.

De nombreux témoins ont fait valoir au comité que des recherches supplémentaires sur les phoques et leurs réseaux alimentaires, notamment leur régime alimentaire, leur répartition géographique et leur rôle dans les écosystèmes, étaient nécessaires, et le comité est tout à fait d'accord avec ce point. Dans un mémoire présenté au comité, W. Don Bowen (ancien chercheur scientifique à Pêches et Océans Canada qui est maintenant à la retraite, à titre personnel) a noté qu'« il est peu probable que des études supplémentaires sur les phoques ou les poissons produisent des résultats modèles constituant une révélation qui permettrait de comprendre parfaitement l'impact des phoques sur les stocks de poissons d'intérêt³⁰ ». Si le comité reconnaît que les progrès en matière de collecte et de compréhension des données scientifiques et de recherche prendront du temps, il est néanmoins impératif de mieux comprendre le rôle joué par les phoques au sein des différents écosystèmes où ils évoluent.

Sans une compréhension écosystémique des océans canadiens, il est difficile de gérer une population, qu'il s'agisse de stocks de poissons ou de prédateurs, comme les phoques. De plus, il est bien connu que les bonnes politiques reposent sur de bonnes données scientifiques. D'autres travaux scientifiques et de recherche à jour et rigoureux sont donc nécessaires pour garantir que les politiques de gestion des océans du Canada sont judicieuses et fondées sur des faits. Pêches et Océans Canada doit donc élargir sans tarder son programme scientifique lié aux phoques.

2. ÉTAT DES POPULATIONS CANADIENNES DE PHOQUES

2.1 Arctique

Le comité a appris que les populations de phoques de la région arctique du Canada sont fort vraisemblablement stables et en bonne santé, et que la chasse au phoque de subsistance n'a pas eu d'incidence négative sur l'équilibre de l'écosystème³¹. Toutefois, le comité a également appris que très peu de travaux scientifiques et de recherches ont été menés sur les populations de phoques de l'Arctique, ce qui est fort inquiétant. Paul Irngaut (Nunavut Tunngavik Inc.) a expliqué

²⁸ POFO, [Témoignages](#), 6 octobre 2022.

²⁹ MPO, [Rapport du groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique : Annexe 5](#).

³⁰ W. Don Bowen (à titre personnel), [Mémoire](#), 17 février 2023.

³¹ POFO, [Témoignages](#) (Zoya Martin, directrice des pêches et de la chasse au phoque, ministère du Développement économique et du Transport, gouvernement du Nunavut), 23 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

que le manque de données scientifiques ne doit pas servir à supposer que les populations de phoques sont en mauvaise santé ou en péril. Si le gouvernement fédéral est inquiet au sujet de ces populations, il est indispensable de mener davantage de recherches et de collaborer avec les collectivités³². Dans la même veine, Tom Henheffer (Arctic Research Foundation) a posé la question suivante : « Si nous n'avons pas d'évaluation juste des stocks de poissons, comment pouvons-nous tirer [d]es conclusions » sur l'incidence des phoques sur ces stocks³³?

Le comité a été informé qu'au Nunavut, les populations de phoques sont probablement stables. Un témoin a d'ailleurs affirmé que « la gestion future des phoques au Nunavut doit être dirigée par les Inuits et les collectivités [du Nunavut et] qu'elle doit respecter l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, tout en faisant appel aux ressources, aux capacités et aux compétences [de Pêches et Océans Canada]; c'est l'esprit de la cogestion³⁴ ». La cogestion pourrait aussi aider à surveiller les effets à court et à long terme du changement climatique sur les phoques vivant dans les écosystèmes de l'Arctique.

2.2 Côtes Est et Ouest



Des milliers de phoques occupent une vaste étendue de banquise au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador.
Crédit photo : Canadian Seal Products

³² POFO, [Témoignages](#) (Paul Irgaut, vice-président, Nunavut Tunngavik Inc.), 9 novembre 2023.

³³ POFO, [Témoignages](#) (Tom Henheffer, co-PDG, Arctic Research Foundation), 23 novembre 2023.

³⁴ POFO, [Témoignages](#) (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Le comité a appris que les phoques des côtes Est et Ouest du Canada font partie d'écosystèmes complexes et que leur place dans ceux-ci n'est pas bien comprise, scientifiquement parlant, par la science moderne. Des témoins ont expliqué que, dans le passé, les populations de phoques ont fait l'objet d'une exploitation commerciale intensive tant dans les régions de l'Atlantique que celles du Pacifique et que l'augmentation récente des populations est le résultat de leur rétablissement³⁵. Ils ont également expliqué que l'effet de l'augmentation des populations de phoques et des changements climatiques sur l'équilibre des écosystèmes et les réseaux alimentaires est difficile à prévoir et varie d'une région à l'autre. En outre, le comité a souvent entendu dire que les phoques sont des prédateurs opportunistes et qu'ils modifient leur régime alimentaire en fonction de la disponibilité des proies, ce qui les rend peut-être plus polyvalents que d'autres espèces au sein de ces divers écosystèmes³⁶.

Le comité a appris que la population de phoques du Groenland de l'Atlantique Nord-Ouest (estimée à 7,6 millions de phoques en 2019) est actuellement considérée comme rétablie par rapport à ses niveaux d'avant la chasse et que les populations d'autres espèces de phoques se seraient également stabilisées³⁷. Il a aussi appris que la population de phoques gris de l'Atlantique du Nord-Ouest continue d'augmenter, bien que cette croissance ait ralenti au cours des dernières années³⁸. En 2021, Pêches et Océans Canada estimait la taille de la population de ces phoques à 366 400 phoques.

Divers témoins ont souligné que Pêches et Océans Canada devrait gérer activement les stocks de phoques de manière durable au sein de l'écosystème et ont insisté sur le fait que sans gestion, les stocks de phoques continueront de croître et d'avoir un impact négatif sur les stocks de poissons commerciaux et non commerciaux. Ils ont également souligné que la prédation et la concurrence des phoques sont exclues des évaluations des stocks et des plans de rétablissement des espèces, ce qui constitue une omission importante³⁹. Même s'ils ne sont pas les seules causes possibles du déclin des stocks de poissons, les phoques peuvent être en concurrence directe avec certaines

³⁵ POFO, [Témoignages](#) (Fred Whoriskey, directeur général, Réseau de suivi des océans, Université Dalhousie, à titre personnel), 17 novembre 2022; POFO, [Témoignages](#) (David Rosen, professeur adjoint, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique, à titre personnel), 1^{er} décembre 2022; et POFO, [Témoignages](#) (Andrew Trites), 11 mai 2023.

³⁶ POFO, [Témoignages](#) (Bernard Vigneault), 6 octobre 2022; POFO, [Témoignages](#) (Paul Bentzen, professeur, Université Dalhousie, à titre personnel), 17 novembre 2022; et POFO, [Témoignages](#), (Kris Vascotto, directeur général, Atlantic Groundfish Council et membre du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique), 20 octobre 2022.

³⁷ POFO, [Témoignages](#) (Bernard Vigneault), 6 octobre 2022; et MPO, « [Situation des phoques du Groenland, *Paqophilus groenlandicus*, de l'Atlantique Nord-Ouest en 2019](#) », Secrétariat canadien de consultation scientifique. Avis scientifique 2020/020, mars 2020.

³⁸ MPO, [Évaluation des stocks de phoque gris de l'Atlantique Nord-Ouest \(*Halichoerus grypus*\) au Canada en 2021](#), Secrétariat canadien de consultation scientifique. Avis scientifique 2022/018, juin 2022.

³⁹ POFO, [Témoignages](#) (Ginny Boudreau, directrice générale, Guysborough County Inshore Fishermen's Association et membre du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique), 20 octobre 2022.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

espèces de poissons pour des sources spécifiques de nourriture riche en calories, et pourraient donc indirectement nuire au rétablissement des stocks. Pêches et Océans doit tenir compte de ces facteurs lors de l'élaboration des modèles d'évaluation des stocks et des plans de rétablissement des espèces.

Morley Knight (consultant en matière de pêches et ancien sous-ministre adjoint, Politiques des pêches, Pêches et Océans, ayant comparu à titre personnel) a affirmé qu'il « faut gérer efficacement les phoques en pratiquant une gestion écosystémique des pêches. La première étape de ce processus est de bien comprendre la quantité de poissons de chaque espèce que mangent les phoques et l'effet qu'a cette consommation sur le stock de poisson. Parallèlement, le Canada doit avoir une stratégie proactive pour gérer efficacement les populations de phoques afin qu'elles aient des niveaux durables, mais inférieurs à leur rendement maximal durable. Les stratégies de gestion des populations de phoques devront prévoir différentes approches selon l'espèce et la pertinence qu'il y a à y recourir⁴⁰ ». De même, l'honorable Céline Hervieux-Payette (ancienne sénatrice, ayant comparu à titre personnel) a souligné que « nous devons nous assurer que la gestion des stocks de poissons, des créatures marines et des phoques devienne une priorité pour la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne⁴¹ ».

Des témoins ont par ailleurs souvent fait remarquer que les phoques sont des prédateurs opportunistes et que la nourriture qu'ils consomment sera affectée par les effets des changements climatiques, par exemple le réchauffement des eaux océaniques, sur les mouvements et la distribution des espèces marines. Or, le comité a entendu qu'il n'y a pas suffisamment de recherches pour bien comprendre les relations actuelles au sein des réseaux alimentaires. En raison des changements rapides à l'écologie marine provoqués par le climat, les recherches menées il y a à peine une dizaine d'années peuvent ne plus être exactes et ne pas décrire la répartition géographique ou le régime alimentaire actuel des populations de phoques.

⁴⁰ POFO, [Témoignages](#) (Morley Knight, consultant en matière de pêches et ancien sous-ministre adjoint, Politiques des pêches, Pêches et Océans, à titre personnel), 13 septembre 2023.

⁴¹ POFO, [Témoignages](#) (l'honorable Céline Hervieux-Payette, ancienne sénatrice, à titre personnel), 2 novembre 2023.

Jenny Brake (Première Nation Qalipu) a expliqué que « [l]es phoques jouent un rôle important dans l'ensemble de l'écosystème et, pour des raisons environnementales et économiques, il est important d'en contrôler la population. Actuellement, l'écosystème déséquilibré et la surpopulation de phoques mettent en péril d'autres espèces des océans et des rivières. Les pratiques de chasse responsables et durables s'inscrivent dans le cadre d'une bonne gestion de l'environnement qui correspond aux valeurs et à la sagesse autochtones. La chasse au phoque revêt également une grande importance culturelle. »

POFO, *Témoignages*, 13 septembre 2023.

Dion Dakins (Carino Processing Ltd.) a expliqué que « [s]elon les données scientifiques actuelles [de Pêches et Océans Canada] sur les phoques du Groenland, depuis que la population a dépassé les 5,4 millions de phoques, les femelles pèsent en moyenne 20 kilos de moins en février, une période critique du cycle de gestation, et mesurent 1,7 centimètre, ou environ 0,67 pouce, de moins en longueur; les femelles ont en moyenne deux ans de plus avant d'avoir leur premier petit; et les avortements tardifs ont augmenté de 200 %. De plus, les phoques qui dépendent de la glace, comme les phoques du Groenland, sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques lorsque leur population est plus nombreuse⁴² ».

⁴² POFO, *Témoignages* (Dion Dakins, chef de la direction, Carino Processing Ltd.), 13 septembre 2023.

Recommandation 1 (stratégie de gestion des populations de phoques)

Le comité recommande fortement que le gouvernement du Canada élabore et mette en place de toute urgence une stratégie efficace et durable de gestion des populations de phoque dès que possible ou au plus tard six mois après le dépôt du présent rapport.

Cette stratégie doit être établie en collaboration avec les intervenants concernés et prendre en considération les facteurs suivants :

- a) le fait que différentes espèces de phoques se retrouvent sur les côtes Atlantique, Pacifique et Arctique;
 - b) le fait que les phoques font partie intégrante d'écosystèmes complexes;
 - c) les effets du changement climatique sur les phoques et leurs écosystèmes;
 - d) l'importance sociale, économique et culturelle de l'industrie du phoque.
-

3. SCIENCE ET SAVOIR AUTOCHTONES

David Kunuk (gouvernement du Nunavut) a déclaré ce qui suit au comité :

« Des études sur l'IQ [Inuit *Qaujimaqatuqangit*] ont été réalisées, et des ateliers ont été organisés pour documenter les connaissances riches et holistiques des aînés et des chasseurs inuits, mais ces renseignements n'ont pas été reconnus ou utilisés de manière concrète par les gestionnaires des ressources ».

POFO, *Témoignage*, 23 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Au sujet de la science et de la recherche, Steven Lonsdale (Qikiqtani Inuit Association) a affirmé qu'à son avis, les études scientifiques présentent souvent un instantané d'une période, tandis que les connaissances inuites reposent sur des années et des décennies⁴³. Il a également fait remarquer que la transmission orale est souvent plus approfondie et qu'elle permet de mettre en évidence les tendances. De même, Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) a dit que « [l]es pêcheurs et les aînés inuits détiennent énormément de connaissances, et la politique et la pratique doivent permettre d'inclure ces connaissances dans les plans de gestion des ressources. Les plans de gestion des ressources s'appuient souvent uniquement sur les données scientifiques, et nous préconisons que la politique et la pratique fassent une place à d'autres systèmes de connaissances, en plus de la science et, le cas échéant, les privilégient à la science⁴⁴ ».

Ginny Boudreau (Guysborough County Inshore Fishermen's Association et membre du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique) a dit qu'elle ne comprenait « pas pourquoi le gouvernement fédéral et plus précisément Pêches et Océans [Canada] n'ont pas contacté ces communautés [autochtones qui ont élaboré des plans et des outils concernant la chasse au phoque] pour mieux comprendre les populations de phoques, leurs régimes alimentaires, leurs déplacements, leur aire de répartition, et les utilisations que nous pouvons faire de ces espèces⁴⁵ ». Le comité a appris qu'il existe de nombreuses lacunes en matière de science et de connaissances et que l'intégration des connaissances autochtones peut contribuer à les combler et à orienter les recherches futures. Par conséquent, il est impératif que les connaissances autochtones soient systématiquement intégrées lors de l'élaboration d'études scientifiques et de politiques sur les pêches par Pêches et Océans Canada.

Carl Sidney (membre du Sous-comité du saumon du Yukon, ayant comparu à titre personnel) a dit qu'il espérait que les connaissances traditionnelles et les connaissances scientifiques aient le même poids, en notant que les connaissances traditionnelles tirent leur origine dans l'expérience pratique⁴⁶. Il a d'ailleurs expliqué que des progrès sont réalisés et que « l'on commence à se rendre compte de l'importance des connaissances traditionnelles⁴⁷ ».

⁴³ POFO, [Témoignages](#) (Steven Lonsdale, conseiller du programme de conservation, Département de la mer et de la faune, Qikiqtani Inuit Association), 9 novembre 2023.

⁴⁴ POFO, [Témoignages](#) (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

⁴⁵ POFO, [Témoignages](#) (Ginny Boudreau), 20 octobre 2022.

⁴⁶ POFO, [Témoignages](#) (Carl Sidney, à titre personnel), 30 novembre 2023.

⁴⁷ *Ibid.*

4. IMPACTS DES PHOQUES SUR LES PÊCHES

Sara Iverson (professeure du Département de biologie à l'Université Dalhousie, ayant comparu à titre personnel) a averti le comité « qu'il est très risqué de considérer l'écosystème comme étant composé de deux espèces, c'est-à-dire un seul prédateur, le phoque, et une seule proie », et que son arborescence « ressemble [plutôt] à une toile d'araignée⁴⁸ ». Elle a également expliqué que les phoques sont des prédateurs visibles, mais que d'autres prédateurs le sont moins, comme les gros poissons, les baleines et les requins. Elle a insisté sur le fait que la réduction du nombre de phoques dans un écosystème donné ne modifierait pas nécessairement l'équilibre de l'écosystème d'une manière prévisible (c'est-à-dire que la réduction du nombre de phoques n'aiderait pas nécessairement au rétablissement des stocks de poissons ciblés)⁴⁹. En outre, Harpseals.org a affirmé que « nous ne savons pas si l'élimination des prédateurs [comme les phoques] est réellement la solution pour que les poissons se rétablissent⁵⁰ ».

En revanche, Robert Hardy (consultant en pêches et membre du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, ayant comparu à titre personnel) a affirmé que « [d]epuis de nombreuses années, l'industrie de la pêche et le public estiment que [l'effondrement des stocks de morue et l'absence de rétablissement pourraient] être attribuable[s] aux populations record de phoques et à la [leur] prédation [de la morue] », tandis que Pêches et Océan Canada est réticent « à admettre les effets des phoques sur les stocks de poissons, par exemple la morue de l'Atlantique, le capelan, le maquereau de l'Atlantique ou le saumon des côtes Ouest et Est. Au lieu de cela, [Pêches et Océans Canada] continue de mépriser et d'ignorer les preuves fournies par les pêcheurs, les associations de l'industrie et la science des phoques d'autres nations de pêche de l'Atlantique Nord⁵¹ ».

⁴⁸ POFO, [Témoignages](#) (Sara Iverson, professeure, Département de biologie, Université Dalhousie et directrice scientifique, Réseau de suivi des océans, à titre personnel), 1^{er} décembre 2022.

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Harpseals.org, [Mémoire](#), 28 novembre 2023.

⁵¹ POFO, [Témoignages](#) (Robert Hardy, consultant en pêche et membre du Groupe de travail sur la science des phoques de l'Atlantique, à titre personnel), 20 octobre 2022.

Morley Knight (comparaissant à titre personnel) a quantifié l'impact des phoques sur les stocks de poissons en expliquant que, selon lui, « les phoques mangent 22 fois plus de poissons que ce que capturent les bateaux de pêche commerciale ».

POFO, *Témoignages*, 13 septembre 2023.

À une époque où l'approvisionnement alimentaire mondial est menacé, cette possibilité devrait préoccuper grandement le gouvernement du Canada et les Canadiens et Canadiennes. Il faut agir sans tarder et adopter une approche pancanadienne pour veiller à ce que les stocks de poissons du pays demeurent en santé et de riches sources de protéines de qualité aux fins des marchés canadiens et d'exportation sont maintenues.

Pêches et Océans Canada a confirmé que, dans la région du sud du golfe du Saint-Laurent, les phoques gris entravaient le rétablissement des stocks de poissons de fond⁵². Cependant, dans les autres régions du Canada atlantique, l'impact des phoques sur les stocks de certaines espèces de poissons est considéré comme étant inconnu, ou soit égal ou inférieur à l'impact d'autres prédateurs ou facteurs environnementaux. Un tel degré d'incertitude est inacceptable étant donné la quantité d'information anecdotique et les connaissances autochtones laissant entendre le contraire.

À la suite d'un sondage mené auprès de ses membres, la Halifax East Fisheries Association a recommandé que, compte tenu de la croissance des populations de phoques, Pêches et Océan Canada « agisse rapidement pour résoudre ce problème. Si les phoques ont connu un fort rétablissement depuis le milieu du 20^e siècle, ce n'est pas le cas de leurs espèces proies. De nombreuses pêcheries restent à un niveau bas et critique, et une population de phoques en croissance diminue considérablement la probabilité de leur rétablissement⁵³ ». Le comité a également appris que, dans le Canada Atlantique, même si les phoques ne s'attaquent pas aux stocks de poissons vulnérables, ils peuvent être en concurrence directe avec eux pour les sources de nourriture, ce qui a un impact indirect sur leur rétablissement⁵⁴.

Morley Knight (a comparu à titre personnel) a tenu les propos suivants : « Si je me fie à mon expérience et à mes observations, après avoir parlé à des milliers de pêcheurs, d'employés du

⁵² POFO, *Témoignages* (Bernard Vigneault), 6 octobre 2022.

⁵³ Halifax East Fisheries Association, *Mémoire*, 12 décembre 2022.

⁵⁴ POFO, *Témoignages* (Fred Whoriskey), 17 novembre 2022.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

ministère des Pêches et des Océans et d'autres personnes dans tout l'Est du Canada, j'estime que les phoques consomment une grande quantité d'espèces de poissons commerciaux ainsi que d'importantes espèces proie, comme le hareng et le capelan. On ne peut pas penser gérer efficacement des espèces de poissons importantes au moyen de l'approche de précaution, à moins de prendre des mesures pour atténuer l'impact du phoque. Les phoques continueront de manger ces espèces, de sorte qu'elles ne parviendront pas à un seuil de rétablissement suffisant pour qu'on puisse les exploiter commercialement. Les phoques sont partout dans l'écosystème, et ils mangent toutes les espèces de poissons qu'ils trouvent⁵⁵ ».



Un phoque mange un poisson en nageant sur le dos. Crédit photo : Canadian Seal Products

Le comité estime qu'il est essentiel d'accroître les travaux scientifiques et les recherches sur les phoques de façon appréciable et d'intégrer le savoir autochtone pour clarifier le rôle que jouent les phoques dans les différents réseaux alimentaires et, par conséquent, les effets de l'augmentation de leur population sur les autres espèces des divers écosystèmes. Là où Pêches et Océans Canada n'est pas en mesure d'effectuer les recherches nécessaires, il faudrait envisager des partenariats avec le secteur privé, les universités et d'autres pour combler les lacunes. Le comité conclut qu'il est urgent d'obtenir plus de données scientifiques et des données plus rigoureuses sur les côtes ouest, arctique et est du Canada. De même, le comité est d'avis que des recherches supplémentaires sur les phoques sont nécessaires dans des écosystèmes uniques telles que

⁵⁵ POFO, *Témoignages* (Morley Knight), 13 septembre 2023.

Churchill, au Manitoba, où les habitats des phoques se situent à la frontière des écosystèmes d'eau douce et d'eau de mer.

Recommandation 2 (capacité de recherche marine et halieutique)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette en place rapidement une capacité accrue et avancée de recherche marine et halieutique en faisant appel aux méthodes de recherche modernes déjà en place et à des technologies nouvelles et en faisant l'acquisition ou en mettant en place d'autres infrastructures de recherche océanique, telles que des navires de recherche spécialisés. Ces efforts doivent prendre en compte le savoir autochtone pour améliorer la capacité de recherche. Par ailleurs, ces activités de renforcement de la capacité de recherche doivent être élaborées en collaboration avec les gouvernements et organisations autochtones, les collectivités locales, des membres de l'industrie du phoque, des universitaires, des experts internationaux, des organismes du secteur privé et d'autres intervenants.

5. FAIRE AVANCER LA SCIENCE

À maintes reprises, des témoins ont suggéré que l'on resserre la collaboration entre les pêcheurs et Pêches et Océans Canada dans le domaine de la science des phoques. Par exemple, Greg Pretty (FFAW-Unifor) a expliqué que les pêcheurs pouvaient contribuer à la collecte de données que les scientifiques de Pêches et Océans Canada utiliseraient, notamment en documentant les observations de phoques à l'aide de journaux de bord, de photos et/ou de vidéos⁵⁶.

⁵⁶ POFO, *Témoignages* (Greg Pretty, président, FFAW-Unifor), 13 septembre 2023.



Un membre du personnel de Pêches et Océans Canada, vêtu d'un imperméable jaune et de gants orange, consigne des données à l'aide d'un crayon et d'un bloc-notes. Crédit photo : La Presse Canadienne

Andrew Trites (professeur et directeur de l'unité de recherche sur les mammifères marins de l'Institut des océans et des pêches à l'Université de la Colombie-Britannique, ayant comparu à titre personnel) estime pour sa part que « renforcer la collaboration entre les communautés de pêcheurs et les chercheurs » doit être une priorité.⁵⁷ Les chercheurs pourraient ensuite mettre à profit les observations des pêcheurs et cerner les lacunes. Andrew Trites pense aussi que les chercheurs du gouvernement peuvent jouer un rôle en réunissant les pêcheurs et les universitaires afin d'établir des relations entre les deux groupes. De même, Fred Whoriskey (directeur général du Réseau de suivi des océans à l'Université Dalhousie, ayant comparu à titre personnel) a expliqué que naturellement, les priorités en matière de recherches doivent varier selon les régions, car chacune a ses enjeux et ses propres besoins à cet égard⁵⁸. Le comité convient qu'une collaboration accrue entre les pêcheurs et les scientifiques contribuera à faire avancer notre compréhension de ces questions complexes.

Le 12 septembre 2023, Pêches et Océans Canada a annoncé qu'il financerait quatre projets dans le but d'améliorer sa compréhension des populations de phoques et « de leur éventuelle incidence

⁵⁷ POFO, [Témoignages](#) (Andrew Trites), 11 mai 2023.

⁵⁸ POFO, [Témoignages](#) (Fred Whoriskey), 17 novembre 2022.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

sur les stocks de poissons⁵⁹ ». Des fonds ont été versés au Conseil tribal Heiltsuk, à l'Université Dalhousie, à l'Université Memorial de Terre-Neuve et au FFAW-Unifor. Le but, le financement et la durée variaient pour chaque projet. Par exemple, le FFAW-Unifor a reçu 150 000 \$ sur quatre ans (de 2023 à 2026) pour « [d]éterminer les changements locaux dans l'abondance, la répartition et la saisonnalité des phoques sur une période de 20 à 40 ans grâce à la collecte d'observations actuelles et historiques des phoques par les pêcheurs⁶⁰ ». Le comité se réjouit que des projets régionaux de ce genre, dirigés par des parties intéressées, soient financés et encourage cette lancée, mais note qu'il n'a pas été informé des critères et du processus de sélection utilisés par Pêches et Océans Canada. Il espère que Pêches et Océans Canada utilise un mécanisme solide et fixe de traitement des demandes de financement lors de la sélection des projets.

Tout au long de l'étude, les membres du comité ont également entendu parler de la manière dont les technologies nouvelles et émergentes pourraient être utilisées pour améliorer et soutenir les activités scientifiques et de recherche touchant les populations de phoques d'une manière plus solide et rentable. Par exemple, Sara Iverson (a comparu à titre personnel) a abordé la possibilité de se servir des phoques comme océanographes en suivant, grâce à l'acoustique, des poissons et des phoques marqués afin de recueillir des données sur leur répartition spatiale dans le temps ainsi que leurs interactions⁶¹. De même, Fred Whoriskey (a comparu à titre personnel) a évoqué l'utilisation de la télémétrie électronique pour suivre les mouvements et la survie de diverses espèces marines, dont les phoques⁶². Tom Henheffer (Arctic Research Foundation) a suggéré l'utilisation d'équipements bioacoustiques pour évaluer à faible coût les stocks de poissons⁶³.

Paul Bentzen (professeur à l'Université Dalhousie, ayant comparu à titre personnel) a mentionné l'utilisation de l'ADN environnemental comme outil de surveillance de la biodiversité, et Daniel E Ruzzante (professeur Killam à l'Université Dalhousie, ayant comparu à titre personnel) a expliqué que la génomique pouvait être utilisée pour évaluer à moindre coût l'abondance des populations de phoques⁶⁴.

⁵⁹ MPO, « [Projets financés concernant la science sur les phoques et les otaries](#) », *Document d'information*.

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ POFO, [Témoignages](#) (Sara Iverson), 1^{er} décembre 2022.

⁶² POFO, [Témoignages](#) (Fred Whoriskey), 17 novembre 2022.

⁶³ POFO, [Témoignages](#) (Tom Henheffer), 23 novembre 2023.

⁶⁴ POFO, [Témoignages](#) (Paul Bentzen; et Daniel E Ruzzante, professeur Killam, Université Dalhousie, à titre personnel), 17 novembre 2022.

Différents témoins ont proposé une approche écosystémique⁶⁵ de la gestion des pêches et des océans. Il est donc important de mener des recherches scientifiques et d'évaluer les stocks de toutes les espèces marines afin de disposer de données suffisantes pour mettre en œuvre ce type d'approche. Tom Henheffer (Arctic Research Foundation) a expliqué qu'« [u]ne bonne part des évaluations des stocks se font actuellement par chalutage, au moyen de grands navires et de filets massifs. C'est un processus lent, coûteux et dommageable pour l'environnement. Il existe pourtant des technologies éprouvées [comme la cartographie bioacoustique], largement utilisées dans d'autres parties du monde, [(notamment les pays scandinaves et certains pays d'Asie)] permettant d'obtenir des résultats équivalents, voire meilleurs, à un coût beaucoup plus faible et avec beaucoup moins d'impacts sur l'environnement⁶⁶ ». Pêches et Océans Canada doit tirer parti de l'expérience et de l'expertise du secteur privé et de ses partenaires internationaux pour faire progresser la science et la recherche océaniques et marines, en particulier dans l'Arctique, où le comité a appris que la plupart des stocks ne sont pas évalués par le ministère à l'heure actuelle⁶⁷.

La nécessité de mener plus de recherches scientifiques rigoureuses et de recueillir plus de données écologiques importantes sur les environnements océaniques et marins et les stocks de poissons du Canada est énorme. Le comité estime que cela doit être une priorité absolue pour Pêches et Océans Canada dans le cadre de l'étude des phoques et pour mieux intégrer une approche écosystémique de la gestion des ressources.

Recommandation 3 (resserrement de la collaboration en matière de recherche et de science sur les phoques)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada encourage, facilite et appuie le resserrement de la collaboration en matière de sciences et de recherches sur les populations des phoques, leur distribution géographique et leur régime alimentaire. Ces efforts doivent être menés de concert avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, des universitaires, des experts internationaux, des chasseurs de phoques, des pêcheurs commerciaux, des collectivités locales, des organismes du secteur privé et d'autres intervenants concernés, et, dans la mesure du possible, faire appel à la capacité de recherche

⁶⁵ Selon Pêches et Océans Canada, « [u]ne approche écosystémique exige que les décisions de gestion des pêches tiennent compte des conséquences de la pêche non seulement sur les espèces ciblées, mais aussi sur les espèces non ciblées, les habitats benthiques et les écosystèmes dont ces espèces font partie ». Voir : MPO, [Les principes de gestion écosystémique des pêches](#).

⁶⁶ POFO, [Témoignages](#) (Tom Henheffer), 23 novembre 2023.

⁶⁷ *Ibid.*

moderne déjà en place. Dans le cadre de ces efforts, le gouvernement du Canada doit également veiller à ce que les données et les résultats de recherche soient communiqués de manière appropriée, ce qui pourrait être fait au moyen d'une base de données conviviale conçue pour répondre aux besoins des chercheurs et des intervenants.

CE QUE LE COMITÉ A APPRIS AU SUJET DE LA CHASSE AU PHOQUE ET DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE AU CANADA

1. IMPORTANCE CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE

Au cours de cette étude, le comité a entendu des témoignages concrets de nombreux Canadiens et de nombreuses Canadiennes sur l'importance de la chasse au phoque et de l'industrie des produits dérivés du phoque. Ces récits personnels ne pourront jamais être relatés dans le présent rapport d'une manière qui leur rendrait justice. Or, le comité estime qu'il est important de souligner que le lien que la population canadienne entretient avec les phoques et la chasse au phoque est profond, significatif et historique, et qu'il doit être préservé. Ce lien important n'est peut-être pas bien compris dans l'ensemble du Canada, notamment au sein des ministères et des organismes du gouvernement du Canada. Cela dit, les sections suivantes tenteront de démontrer ce que la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque signifient pour les Canadiens et Canadiennes qui vivent dans différentes régions.

1.1 Arctique

Steven Lonsdale (Qikiqtani Inuit Association) a fait le récit suivant au comité :

« La chasse au phoque annelé dans le Nord se fait toute l'année, mais en hiver, elle se fait sur la banquise quand il fait noir toute la journée. C'est probablement l'une des chasses les plus intimes qui soient.

Vous vous tenez debout au-dessus d'un trou de phoque, à quelques centimètres de votre source de nourriture.

[...]

Lorsqu'il remonte, il expire, et un peu de glace s'accumule jusqu'à former un genre de cône. Cela ressemble au volcan qu'un enfant fait pour un projet d'école avec un petit trou sur le dessus. Il y a cette croûte de glace au-dessus du trou du phoque, et vous vous tenez au-dessus, à moins 30 degrés Celsius, et vous devez attendre que le phoque remonte pour prendre de l'air. Certains phoques laissent aller une grande expiration, tandis que d'autres respirent très doucement. Il faut avoir une très bonne ouïe. Une fois que vous entendez la première respiration, vous devez attendre la deuxième avant de faire quoi que ce soit, car certains phoques montent à la surface et redescendent tout de suite. Il faut donc attendre la deuxième respiration. Il faut écouter littéralement la respiration. Il est difficile d'imaginer le sentiment qu'on éprouve au milieu de nulle part, quand on entend la respiration du phoque à quelques centimètres de distance. Après la deuxième respiration, il faut faire feu directement vers le bas. Vous ne voyez pas l'animal et il ne vous voit pas. Vous chassez uniquement au son. Jusqu'à ce coup de feu, tout doit se faire dans un silence total, sinon le phoque va simplement s'enfuir.

Être avec sa nourriture et sentir sa nourriture à partir de là et jusqu'au moment où elle est sur sa table, au moment où on la donne à sa famille pour fabriquer des vêtements, c'est vraiment un lien que très peu de gens ont. Quand quelqu'un explique l'importance culturelle de cette chasse, c'est tellement profond ».

POFO, *Témoignages*, 9 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Comme l'a expliqué Paul Irngaut (Nunavut Tunngavik Inc.) : « Les Inuits du Nunavut vivent sur la côte. Nous récoltons des phoques, comme le *natsiq* ou phoque annelé, l'*ugjuk* ou phoque barbu et aussi le *qairulik* ou phoque du Groenland. La récolte de la faune marine et le partage des aliments traditionnels sont au cœur de la culture inuite. Nous avons tout intérêt à assurer la durabilité de nos mammifères marins. Nous exerçons nos droits de récolte en conformité avec des principes de conservation⁶⁸ » [SOULIGNÉ PAR L'AUTEUR]. L'Agence canadienne de développement économique du Nord a confirmé que 90 % de la chasse au phoque au Canada se déroule au Nunavut, et ce, pendant toute l'année⁶⁹.



Deux enfants s'embrassent lors d'une prestation de chant guttural dans le cadre d'une célébration des phoques au Nunavut. Crédit photo : Canadian Seal Products

Le comité a aussi appris que « [p]our les Inuits du Nunavut, la chasse au phoque combine la sécurité alimentaire, la souveraineté alimentaire, la continuité culturelle, la santé et le bien-être des collectivités, la langue *Qaujimaqatuqangit* des Inuits et l'autosuffisance⁷⁰ » [SOULIGNÉ PAR L'AUTEUR]. Une étude publiée en 2021 met en lumière l'importance de la chasse au phoque. En effet, elle a conclu que pour les Inuits vivants à Iqaluit, au Nunavut, « le coût élevé des aliments

⁶⁸ POFO, [Témoignages](#) (Paul Irngaut), 9 novembre 2023.

⁶⁹ POFO, [Témoignages](#) (Margaret Buist, vice-présidente, Politiques, planification, communications et Bureau de gestion des projets nordiques, Agence canadienne de développement économique du Nord), 3 novembre 2022.

⁷⁰ POFO, [Témoignages](#) (Paul Irngaut), 9 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

sains, qu'ils soient traditionnels (par exemple, la viande de caribou, la viande de phoque, l'omble chevalier, etc.) ou non, tels que le bœuf, le lait, les œufs, les fruits et les légumes, pourrait être de 50 à 300 % plus élevé que les prix observés dans le sud du Canada⁷¹ ».

Les aliments traditionnels sont une source importante de nutriments pour les personnes vivant dans des collectivités éloignées. Dans un mémoire présenté par Nunavut Tunngavik Inc., on a expliqué que « [d]ans la plupart des collectivités du Nunavut qui sont uniquement reliées au Sud par les voies aériennes, les aliments achetés en magasin peuvent être hors de prix. La chasse au phoque est donc l'un des rares moyens viables permettant aux familles d'avoir accès à des aliments nutritifs⁷² ».

Outre les considérations culturelles et de sécurité alimentaire, le comité a appris que les phoques étaient autrefois essentiels au bien-être économique des Inuits du Nunavut. Steven Lonsdale (Qikiqtani Inuit Association) a expliqué que la chasse au phoque était une bonne source de nourriture et de revenus pour les Inuits à la fin des années 1970 et au début des années 1980, époque à laquelle de nombreux « Inuits ont subi les pratiques coloniales et ont été déplacés dans des communautés sur des terres environnantes. De semi-nomades qu'ils étaient, ils sont devenus un peuple sédentaire⁷³ », un énorme changement. Le comité a été informé qu'à cette époque, la chasse au phoque permettait de nourrir les membres de la communauté « tout en préservant leur culture de la chasse et la pratique de toutes activités entourant la chasse. Tout cela a contribué à la préservation de la langue, des pratiques culturelles et des coutumes. Le fait de pouvoir faire tout cela, tout en subvenant aux besoins financiers de leur famille grâce à la vente des peaux, a facilité la transition. Je ne dis pas que la situation était formidable, mais cela a facilité la transition⁷⁴ ». Cependant, Steven Lonsdale a déclaré que les interdictions internationales frappant les produits dérivés du phoque étaient « dévastatrices » et a expliqué qu'après leur mise en œuvre, les taux de suicide et la pauvreté ont augmenté de façon spectaculaire, et que les Inuits « en ressentent encore les effets aujourd'hui⁷⁵ ».

De même, le mémoire présenté par Nunavut Tunngavik Inc. a souligné que « l'effondrement du marché de la peau de phoque attribuable à l'interdiction des produits dérivés du phoque a eu et

⁷¹ Victor O. Akande, et coll., « [Healthy Dietary Choices and Physical Activity Participation in the Canadian Arctic: Understanding Nunavut Inuit Perspectives on the Barriers and Enablers](#) », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, février 2021, 18(3), 940 [TRADUCTION].

⁷² Nunavut Tunngavik Inc., *Mémoire*, 21 novembre 2023.

⁷³ POFO, *Témoignages* (Steven Lonsdale), 9 novembre 2023.

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ *Ibid.*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

continue d'avoir des répercussions historiques et dévastatrices sur les Inuits⁷⁶ ». Sarah Levy (chercheuse doctorante au Centre d'études socio-juridiques de l'Université d'Oxford, à titre personnel) a décrit « leur industrie traditionnelle de la chasse au phoque » comme « [l]a culture, la santé et la prospérité économique [sur lesquelles] de nombreuses communautés inuites du Canada reposent essentiellement⁷⁷ ». Il est essentiel de revitaliser ces débouchés économiques. Comme on l'explique plus loin, une approche pangouvernementale doit être adoptée pour atteindre cet objectif important.

1.2 Côte Est

Au cours de la visite du comité à Elliston, à Terre-Neuve-et-Labrador, les sénateurs ont visité le John C. Crosbie Sealers Interpretation Centre. Ils y ont vu une exposition mettant en évidence l'importance économique et sociale de la chasse au phoque dans la province. Les sénateurs ont également pris connaissance de l'histoire riche et parfois tragique de l'industrie de la chasse au phoque dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette histoire tragique a été soulignée lors de la visite à la statue et au monument commémoratifs des chasseurs de phoque, également situés à Elliston.



Les sénateurs se rendent à la statue commémorative des chasseurs de phoques à Elliston, à Terre-Neuve-et-Labrador.

⁷⁶ Nunavut Tunngavik Inc., [Mémoire](#), 21 novembre 2023.

⁷⁷ Sarah Levy (chercheuse doctorante, Centre d'études socio-juridiques, Université d'Oxford, à titre personnel), [Mémoire](#), 17 novembre 2023.

Keith Bath (pêcheur commercial et chasseur de phoque, ayant comparu à titre personnel), a également parlé de la chasse au phoque aux membres du comité, qu'il a commencé à pratiquer à l'âge de 15 ans à Terre-Neuve-et-Labrador avec son père⁷⁸. Il a également évoqué l'important déclin de la chasse au phoque au cours des dernières décennies.

Tel qu'indiqué précédemment, Pêches et Océans Canada a confirmé qu'il n'y a aucun total autorisé des captures (TAC) pour les phoques depuis 2016, car le nombre de captures n'a pas approché les TAC des années précédentes. Entre 2018 et 2022, seulement 1 % du TAC de phoques gris et seulement 7 % du TAC de phoques du Groenland ont été atteints⁷⁹.

Le comité a donc conclu qu'à l'heure actuelle, Pêches et Océans Canada ne gère pas les populations de phoques ni la chasse au phoque au Canada.

Le comité a également appris qu'il y a des marchés pour les produits dérivés du phoque et une volonté de chasser le phoque. Par exemple, à l'usine de transformation Carino, à South Dildo, à Terre-Neuve-et-Labrador, les sénateurs ont visité la tannerie, où les employés traitaient les peaux de phoque, et vu l'endroit où l'huile de phoque est encapsulée et emballée. Sherry Turnbull (Sherry's Seal Skin Arts) a expliqué que la chasse au phoque est nécessaire tant pour l'art et l'artisanat que pour la culture⁸⁰. Jenny Brake (Première Nation Qalipu) a précisé que « [d]e nombreuses communautés autochtones s'efforcent de retrouver et de revitaliser leurs systèmes alimentaires traditionnels et leurs pratiques artisanales, car ils sont essentiels à leur identité culturelle, à leur santé et à leur bien-être. Quant à l'importance culturelle de la chasse au phoque, l'ensemble du processus, de la chasse à l'utilisation de chaque partie de l'animal, est réalisé avec le plus grand respect et la plus grande gratitude. C'est dans cet esprit qu'on chasse le phoque : pour l'alimentation, ainsi que pour les vêtements, les outils et l'artisanat, qui font partie intégrante de la préservation de la culture. En ce qui me concerne, j'ai toujours utilisé toutes les parties du phoque, que ce soit pour nourrir ma famille ou créer des œuvres d'art. La revitalisation de la chasse au phoque renforcera l'autonomie des membres de notre bande à bien des égards. Elle permettra aux communautés autochtones de la province de mettre en pratique leurs connaissances traditionnelles. Nous améliorerons le statut socioéconomique de l'écosystème de nos membres. Nous serons les gardiens de l'environnement en contribuant à rétablir l'équilibre de l'écosystème.

⁷⁸ POFO, [Témoignages](#) (Keith Bath, phoquier et pêcheur commercial, à titre personnel), 13 septembre 2023.

⁷⁹ POFO, [Témoignages](#) (Todd Williams), 29 novembre 2022.

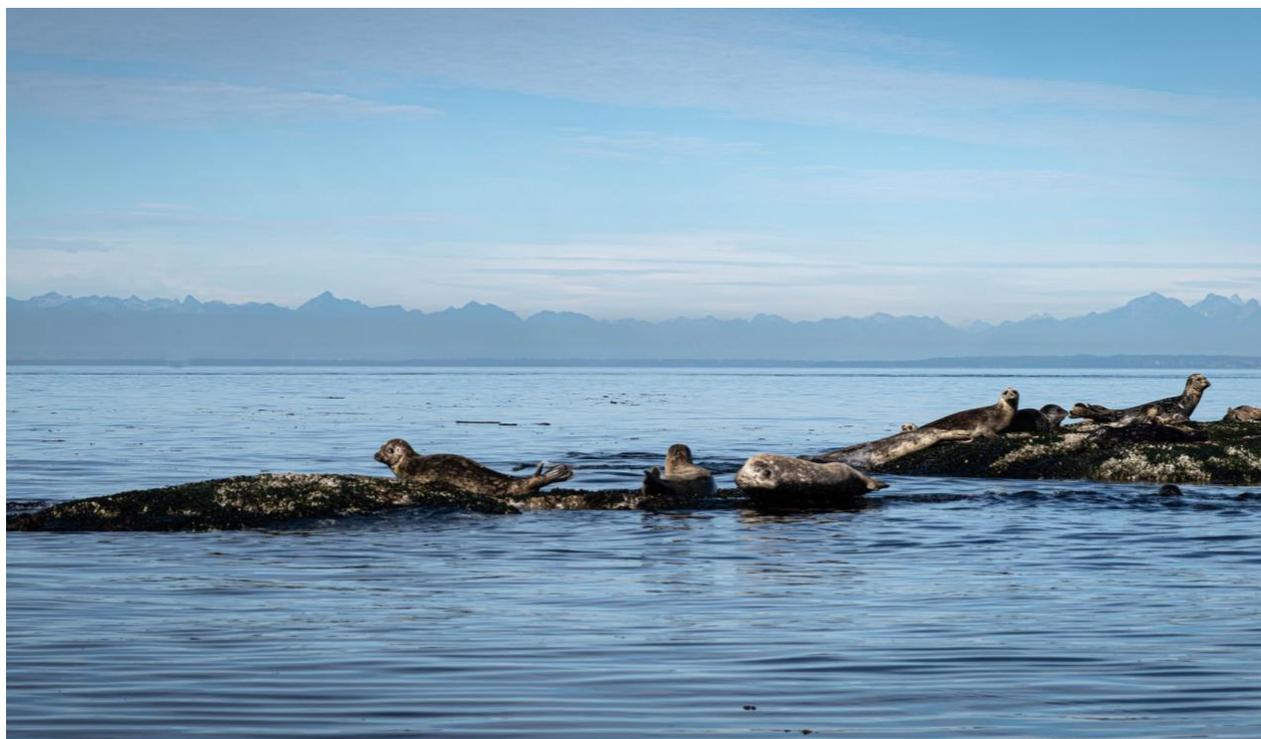
⁸⁰ POFO, [Témoignages](#) (Sherry Turnbull, propriétaire, Sherry's Seal Skin Arts), 13 septembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

La Première Nation Qalipu est prête à s'engager dans la voie de la revitalisation, et nous concentrons nos efforts sur des mesures telles que notre programme de formation sur la chasse au phoque, qui préparera les nouveaux chasseurs à travailler de manière sûre et efficace grâce à une formation adéquate. Nous profiterons tous des nombreux avantages du renouvellement de cette industrie⁸¹ ».

1.3 Côte Ouest

Pêches et Océans Canada a expliqué qu'une pêche aux phoques commerciale a eu lieu jusqu'aux années 1970⁸². Cependant, le comité a appris que de nos jours, seule la chasse alimentaire, sociale et rituelle est permise, afin d'assurer que les populations reviennent à leurs niveaux antérieurs.



Un grand groupe de phoques communs installé sur un îlot rocheux.

Pêches et Océans Canada estime la population de phoques communs en Colombie-Britannique à 85 000 et a expliqué qu'il serait possible d'en prélever 5 000 tout en maintenant la population⁸³. Malheureusement, il y a très peu de données sur les populations de phoques sur la côte Ouest canadienne. Le comité a appris que la plupart des travaux de recherche sur les phoques dans cette

⁸¹ POFO, [Témoignages](#) (Jenny Brake, vice-chef de la Première Nation Qalipu pour la région de l'Ouest), 13 septembre 2023.

⁸² POFO, [Témoignages](#) (Bernard Vigneault), 6 octobre 2022.

⁸³ POFO, [Témoignages](#) (Rebecca Reid), 6 octobre 2022.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

province sont menés dans le sud, dans la mer de Salish, et que des relevés aériens sont effectués pour estimer les populations à l'échelle de la province⁸⁴.

Le comité a appris que les stocks de saumon au Yukon ont été réduits de façon importante dans les dernières décennies et que l'importance culturelle du saumon pour les peuples autochtones en Colombie-Britannique, au Yukon et en Alaska (aux États-Unis) ne peut pas être sous-estimée. Se fondant sur son expérience, Carl Sidney (a comparu à titre personnel) a expliqué que la population des phoques dans le Nord-Ouest a augmenté⁸⁵. Il a discuté du saumon quinnat comme faisant partie de l'alimentation du phoque commun. Il a aussi noté que le changement climatique, les autres prédateurs (par exemple, le béluga) et les captures accessoires de saumon sont des facteurs qui pourraient contribuer au déclin des populations de saumon dans le bassin hydrographique du fleuve Yukon.

Le comité aimerait aussi souligner que le bassin hydrographique du fleuve Yukon est unique. Il est une importante frayère pour le saumon du Pacifique et chevauche les frontières canadiennes (Yukon et Colombie-Britannique) et américaines (Alaska). Ce bassin hydrographique et les stocks de saumon qui s'y trouvent font donc partie d'un système de cogestion, géré par des comités, en vertu d'ententes bilatérales, tel que l'*Accord sur le saumon du fleuve Yukon* et le *Traité sur le saumon du Pacifique*⁸⁶.

Divers témoins de la Colombie-Britannique et du Yukon ont été invités à comparaître devant le comité tout au long de l'étude. Bon nombre d'entre eux n'ont pas été en mesure de le faire. Bien que le comité ait entendu des témoignages concernant la santé des populations de phoques de la côte Ouest du Canada, les membres du comité ont jugé l'information recueillie était nettement insuffisante pour éclairer de manière satisfaisante la présente étude. Ainsi, bien que le comité reconnaisse que les impacts des populations de phoques sur la côte Ouest soient variés et importants, il n'a pas été en mesure de tirer des conclusions concernant l'incidence culturelle et économique des populations de phoques dans cette région.

Par ailleurs, il semble que Pêches et Océans Canada invoque souvent le manque de données et d'études scientifiques comme motif de son inaction, malgré les nombreuses données anecdotiques montrant que les phoques ont une incidence négative sur les stocks de poissons et les

⁸⁴ POFO, [Témoignages](#) (Bernard Vigneault), 6 octobre 2022.

⁸⁵ POFO, [Témoignages](#) (Carl Sidney), 30 novembre 2023.

⁸⁶ Yukon River Panel, [Yukon River Salmon Agreement](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]; et Pacific Salmon Commission, [Pacific Salmon Treaty](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

écosystèmes. Dans une telle situation, le ministère doit utiliser une approche de précaution et gérer activement les populations de phoques.

2. POINTS COMMUNS – UNE CHASSE DURABLE ET SANS CRUAUTÉ

Au Canada, la chasse au phoque est gérée par Pêches et Océans Canada au nom du gouvernement fédéral. Ce pouvoir est conféré au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne en vertu de plusieurs lois, dont la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur les océans* et la *Loi sur les espèces en péril* et du *Règlement sur les mammifères marins*⁸⁷. En outre, la Politique d'émission des permis pour la pêche commerciale dans l'Est du Canada (1996), établie en vertu de la *Loi sur les pêches*, régit la délivrance de permis pour la chasse au phoque⁸⁸.

Tous les chasseurs de phoques que le comité a entendus ont insisté sur le fait que la chasse au phoque pratiquée au Canada est durable et sans cruauté.

Pêches et Océans Canada affirme que les pratiques de chasse au phoque au Canada sont « parmi les meilleures au monde [et] reposent sur des principes rigoureux de protection des animaux ».

Pêches et Océans Canada, *Veiller à ce que la chasse au phoque soit effectuée sans cruauté.*

Jenny Brake (Première Nation Qalipu) a expliqué que « [n]os communautés ont toujours entretenu un lien profond avec la terre, l'eau et tous les êtres vivants. Ce lien est ancré dans le respect et la compréhension des traditions autochtones et constitue le fondement des pratiques de gestion durable des ressources qui existent depuis des générations. Nos valeurs fondamentales témoignent d'un respect inhérent et d'une approche responsable à l'égard de l'exploitation de nos ressources naturelles⁸⁹ ».

Il faut présenter à la population canadienne et aux consommateurs étrangers un portrait plus complet de l'histoire culturelle de la chasse au phoque et de l'industrie des produits dérivés du

⁸⁷ *Loi sur les pêches*, L.R.C., 1985, ch. F-14; *Loi sur les océans*, L.C. 1996, ch. 31; *Loi sur les espèces en péril*, L.C. 2002, ch. 29; et *Règlement sur les mammifères marins*, DORS/93-56.

⁸⁸ MPO, « Chapitre 6 – Politique d'émission des permis pour la chasse du phoque dans l'est du Canada », *Politique d'émission des permis pour la pêche commerciale dans l'Est du Canada*.

⁸⁹ POFO, *Témoignages* (Jenny Brake), 13 septembre 2023.

phoque et faire valoir les avantages culturels, sociaux, économiques et autres de ces activités sur la santé et le bien-être des collectivités éloignées, côtières et autochtones. Comme nous le verrons plus loin, le comité conclut que la mésinformation et la désinformation ont joué un rôle négatif à cet égard.

INDUSTRIE CANADIENNE ANTÉRIEURE, ACTUELLE ET FUTURE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE

L'hon. Céline Hervieux-Payette (a comparu à titre personnel) a affirmé que « [n]os concitoyens chasseurs de phoques méritent de profiter d'un appui exceptionnel, car ils ont subi de très graves préjudices ».

POFO, *Témoignage*, 2 novembre 2023.

1. ANCIENS MARCHÉS

Comme il est mentionné plus tôt dans le présent rapport, la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque ont été d'une grande importance pour de nombreuses collectivités éloignées, côtières et autochtones. La chasse au phoque traditionnelle et commerciale et les produits qui en découlent ont apporté la prospérité à de nombreuses collectivités, où d'autres types de débouchés économiques sont limités.

Selon Pêches et Océan Canada, « [l]a valeur totale des débarquements de phoques [(c.-à-d. le nombre de phoques abattus)] est en diminution depuis 2006, alors qu'elle était évaluée à plus de 34 millions de dollars et que les phoquiers recevaient plus de 100 dollars par peau. Les baisses importantes de la quantité et de la valeur des peaux recueillies, ponctuées par la grande fluctuation des prix des peaux, sont les principaux facteurs qui ont contribué à cette tendance⁹⁰ ». Le ministère a également souligné que « [p]endant des décennies, le Canada a été le plus grand exportateur mondial de produits du phoque⁹¹ ». Les peaux de phoque, la viande de phoque et l'huile de phoque ont été et continuent d'être exportées vers différents pays. Cependant, les diverses interdictions

⁹⁰ MPO, *Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique*.

⁹¹ MPO, *Marché des produits du phoque*.

sur l'importation et la vente de produits dérivés du phoque, notamment celles instaurées par l'Union européenne et les États-Unis, continuent d'affaiblir l'industrie à ce jour.

2. MARCHÉS ACTUELS

Des représentants de Pêches et Océans Canada ont expliqué que les plus grands marchés d'exportation du Canada étaient toujours le Japon, Hong Kong et le Vietnam, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments a précisé que Hong Kong et la Norvège importent de l'huile de phoque canadienne en vrac⁹². L'Agence a aussi précisé que Hong Kong et la Corée du Sud importent de faibles volumes de viande de phoque canadienne, et que celle-ci est généralement exportée congelée.

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Agence canadienne de développement économique du Nord ont mentionné au comité que les marchés d'exportation du phoque ne se sont pas remis de la mise en œuvre des diverses interdictions visant les produits dérivés du phoque et que l'exemption autochtone⁹³ n'a pas semblé permettre aux peuples autochtones d'exporter leurs produits dérivés du phoque vers l'Union européenne⁹⁴. Cette préoccupation a aussi été soulevée par de nombreux autres témoins.

Malgré le faible niveau des exportations, la demande du marché pour les produits dérivés du phoque semble être plus importante que l'offre actuelle. Des exemples de réussite, tels que la foire commerciale de la conférence Aurores boréales⁹⁵, où le comité a appris que plus de 165 000 \$ de produits dérivés du phoque ont été vendus en 2023, ont contribué à démontrer ce fait⁹⁶. Darren Halloran (Always in Vogue) a souligné que des citoyens de pays ayant interdit les produits dérivés

⁹² POFO, [Témoignages](#) (Adwaite Tiwary, directeur, politique sur les échanges commerciaux et les marchés, Pêches et Océans Canada), 6 octobre 2022; et POFO, [Témoignages](#) (Isabelle Laberge, directrice principale, Division de la salubrité des aliments, Agence canadienne d'inspection des aliments), 27 octobre 2022.

⁹³ Le gouvernement du Canada a contesté l'interdiction des produits du phoque décrétée par l'Union européenne devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En 2013, l'OMC a déterminé que l'interdiction était justifiée pour des raisons d'ordre moral. Or, elle a déterminé que l'exception faite pour les collectivités autochtones, bien que raisonnable, était discriminatoire, car les Inuits canadiens n'en bénéficiaient pas. En 2014, le Canada et l'Union européenne se sont mis d'accord sur un moyen de garantir que les collectivités autochtones canadiennes puissent bénéficier de l'exemption. Voir : gouvernement du Canada, « [Le Canada recherche un accès accru aux marchés européens et des possibilités pour les chasseurs de phoque autochtones](#) », *communiqué de presse*, 10 octobre 2014; Commission européenne, [Commerce de produits dérivés du phoque](#); et Conseil de l'Union européenne, [Commerce des produits dérivés du phoque : l'interdiction instaurée par l'UE adaptée aux règles de l'OMC](#), 1^{er} octobre 2015.

⁹⁴ POFO, [Témoignages](#), 3 novembre 2022.

⁹⁵ Aurores boréales, [Aurores boréales](#).

⁹⁶ POFO, [Témoignages](#) (Rowena House, directrice générale, Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador), 13 septembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

du phoque ont manifesté un réel intérêt pour l'achat de tels produits; les détaillants ont malheureusement dû expliquer que les interdictions les empêchaient de leur en vendre⁹⁷.



Des vêtements et des accessoires en peau de phoque du Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador sont exposés sur une table lors des célébrations de la Journée nationale des produits du phoque sur la Colline du Parlement.

La viande de phoque est également servie dans des restaurants au Canada. L'honorable Céline Hervieux-Payette (a comparu à titre personnel) a expliqué qu'aux « Îles-de-la-Madeleine, des restaurants servent du phoque. À Montréal, on peut manger du phoque tous les jours dans des restaurants dont les propriétaires viennent des Îles-de-la-Madeleine⁹⁸ ». Elle a ajouté que le phoque préparé par le chef du restaurant parlementaire « était tout simplement délicieux. Et comme le chef avait fait cuire le filet mignon en partie au four à 150 degrés pendant plusieurs heures, nous n'avions même pas besoin de nous servir d'un couteau. Le filet mignon était accompagné d'une sauce, de beurre et de vin⁹⁹ ».

⁹⁷ POFO, [Témoignages](#) (Darren Halloran, propriétaire de magasin, Always in Vogue), 13 septembre 2023.

⁹⁸ POFO, [Témoignages](#) (l'hon. Céline Hervieux-Payette), 2 novembre 2023.

⁹⁹ *Ibid.*

3. OBSTACLES DU MARCHÉ

Maximilien Depontailier (ancien adjoint de l'honorable Céline Hervieux-Payette, ayant comparu à titre personnel) a affirmé ceci :

« [O]n ne sait plus ce que l'on achète. On ne sait plus ce que l'on mange. On ne sait plus d'où vient tout cela. On ne voit plus l'animal, on ne voit plus comment il meurt. On a perdu ce lien. Je pense qu'il est fondamental de retrouver ce lien si on veut abandonner les mythes que ces organisations ont créés et soutenir ces communautés ».

Source : POFO, *Témoignages*, 2 novembre 2023.

3.1 Mésinformation et désinformation

Des experts en information et en communication ont expliqué au comité que la « mésinformation » concerne la diffusion généralement involontaire d'informations fausses ou trompeuses, tandis que la « désinformation » concerne la diffusion délibérée d'informations fausses ou trompeuses¹⁰⁰. Tout au long de l'étude, des témoins ont fourni au comité des exemples de mésinformation et de désinformation concernant la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada.

Jaigris Hodson (titulaire de la Chaire de recherche du Canada en communication numérique d'intérêt public et professeure adjointe de l'Université Royal Roads, ayant comparu à titre personnel) a expliqué que la mésinformation peut souvent causer le plus grand tort, car elle est diffusée par des personnes en qui nous avons confiance¹⁰¹. Le « déboulonnage », qui consiste à fournir aux gens des informations factuelles après la diffusion de mésinformation ou de désinformation, a été proposé comme stratégie pour aider à informer la population canadienne qui, sans le savoir, diffuse de fausses informations. À cette fin, il a été suggéré au comité de demander à des influenceurs locaux d'aider à faire circuler des informations factuelles provenant de sources fiables sur la chasse au phoque et les produits dérivés du phoque. Dans ce contexte, le

¹⁰⁰ POFO, *Témoignages*, 7 décembre 2023.

¹⁰¹ POFO, *Témoignages* (Jaigris Hodson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en communication numérique d'intérêt public, professeure adjointe, Royal Roads University, à titre personnel), 7 décembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

terme « influenceurs » pourrait inclure « les membres de confiance de la communauté, les aînés autochtones, les leaders communautaires et religieux, et même les influenceurs en ligne¹⁰² ».

De même, Ahmed Al-Rawi (professeur adjoint de la Faculté des communications à l'Université Simon Fraser, ayant comparu à titre personnel) a expliqué que « [d]es recherches approfondies seront nécessaires à l'avenir. Il faudra par exemple [en ce qui concerne la chasse au phoque au Canada] réaliser une analyse systématique de la désinformation numérique et du contenu sur cet enjeu afin de mieux repérer ces affirmations sans fondement, leurs sources et leurs impacts possibles¹⁰³ ». Il a également recommandé de créer « une initiative visant à vérifier les faits au sein [de Pêches et Océans Canada], qui regrouperait principalement des scientifiques capables de déboulonner les renseignements erronés à l'aide de faits et de preuves scientifiques. Ces efforts doivent être communiqués au public via diverses plateformes en ligne¹⁰⁴ ».

Ahmed Al-Rawi (a comparu à titre personnel) n'a pas constaté « beaucoup d'interaction avec le public sur cette question. Par exemple, il n'y a pas sur TikTok un jeune employé [de Pêches et Océans Canada] capable d'aborder le sujet en langage très simple¹⁰⁵ ». Marcus Kolga (directeur de DisinfoWatch et chercheur principal à l'Institut Macdonald-Laurier, ayant comparu à titre personnel) a expliqué la nécessité de populariser les faits et les renseignements de Pêches et Océans Canada afin qu'ils puissent être partagés sur les plateformes et les médias que les gens utilisent et voient¹⁰⁶. Le comité convient que les médias sociaux devraient servir à diffuser des informations factuelles sur la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque, car ils sont couramment utilisés par la population du Canada.

Le comité comprend que l'objectif du déboulonnage n'est pas de convaincre tout le monde que la chasse au phoque est durable et éthique, car ce n'est pas possible. Toutefois, le comité a été informé que le déboulonnage pourrait cibler la diffusion d'informations factuelles afin d'aider la majorité des gens à s'informer sur cette industrie.

Tout au long de son étude, le comité a lu et entendu des exemples de mésinformation et de désinformation sur la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada. Cependant, le comité a également entendu parler de réglementation, de science, de connaissances

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ POFO, [Témoignages](#) (Ahmed Al-Rawi, professeur adjoint, Faculté de communication, Université Simon Fraser, à titre personnel), 7 décembre 2023.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ POFO, [Témoignages](#) (Marcus Kolga, directeur, DisinfoWatch et chercheur principal, Institut Macdonald-Laurier, à titre personnel), 7 décembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

autochtones et d'autres éléments qui ont aidé les membres à déterminer quelles informations étaient véridiques et quelles informations constituaient de la mésinformation et de la désinformation. Le tableau 2 présente certaines des fausses informations qui ont été portées à l'attention du comité et les faits qui ont aidé les membres à les déboulonner.

Tableau 2 – Exemples de mésinformation et de désinformation sur la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada

Mésinformation/désinformation	Faits
Le Canada chasse les bébés phoques (c'est-à-dire les blanchons et les dos bleus)	« La chasse des petits du phoque du Groenland (blanchons) et des petits du phoque à capuchon (dos bleus) est interdite au Canada, et ce depuis 1987 ».
La chasse au phoque sur la côte Est du Canada épuise les populations de phoques/la chasse au phoque au Canada n'est pas durable	La chasse commerciale au phoque au Canada est gérée de manière durable par Pêches et Océans Canada et orientée par un plan de gestion intégrée des pêches. Ces dernières années, le Canada n'a pas atteint le total autorisé des captures établi pour la pêche commerciale du phoque gris et du phoque du Groenland. Entre 2018 et 2022, seuls 1 % et 7 % du total autorisé de captures ont été atteints pour les phoques gris et les phoques du Groenland, respectivement.
La chasse au phoque au Canada est cruelle	« Les pratiques de chasse canadiennes sont parmi les meilleures au monde. Elles reposent sur des principes rigoureux de protection des animaux qui sont reconnus mondialement par les observateurs indépendants ». Les procédures de chasse sont décrites dans le <i>Règlement sur les mammifères marins</i> du Canada.
Il n'existe pas de marché d'exportation pour les produits canadiens dérivés du phoque	Des représentants de Pêches et Océans Canada ont expliqué que le Japon, Hong Kong et le Vietnam demeurent les principaux marchés d'exportation de produits dérivés du phoque pour le Canada. Des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments ont précisé que Hong Kong et la Norvège importent de l'huile de phoque canadienne en vrac.

Source : Tableau préparé à l'aide de renseignements obtenus de : Pêches et des Océans Canada (MPO), [Veiller à ce que la chasse au phoque soit effectuée sans cruauté](#); MPO, [Plan 2011-2015 de gestion intégrée de la chasse au phoque de l'Atlantique](#); [Règlement sur les mammifères marins](#), DORS/93-56; Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (POFO), [Témoignages](#), 6 octobre 2022; POFO, [Témoignages](#), 27 octobre 2022, et POFO, [Témoignages](#), 29 novembre 2022.

La « démystification proactive » a été décrite comme le fait de fournir des informations factuelles sur un sujet avant que les gens ne soient exposés à la mésinformation et à la désinformation afin de les aider à mieux l'identifier. Un exemple de démystification proactive qui a été présenté au comité est l'ajout de telles informations sur les populations de phoques du Canada et sur la chasse au phoque dans les programmes scolaires. En effet, si les jeunes apprennent en quoi consiste la chasse au phoque, ils seront mieux préparés à identifier la mésinformation ou la désinformation sur ce sujet.

Les membres du comité ont convenu qu'il était essentiel d'éduquer de manière proactive les jeunes sur l'importance environnementale et économique de la chasse au phoque au Canada.

En apprendre davantage sur ce qu'est la chasse au phoque à l'école encouragerait les jeunes à poser des questions et à s'informer sur cette industrie canadienne. Cela aiderait également les jeunes à découvrir l'importance culturelle de la chasse au phoque pour les peuples autochtones et les impacts économiques positifs que cette industrie a eus (et pourrait avoir de nouveau) pour les communautés éloignées, côtières et autochtones du Canada.

En collaboration avec les chasseurs de phoques, les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et d'autres intervenants, le gouvernement du Canada devrait concerter ses efforts avec les collectivités autochtones et des spécialistes des programmes scolaires pour élaborer du matériel scolaire culturellement riche. Ce matériel pourrait être mis à la disposition des provinces et des territoires, lesquels décideront ensuite de la meilleure façon de l'intégrer à leurs programmes. Pour mener à bien un tel projet, il faudra agir sans tarder pour lancer une approche pangouvernementale permettant d'accélérer la création de ce matériel pédagogique important.

Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) estime qu'il « est nécessaire d'investir réellement et efficacement dans une campagne éducative au Canada et dans le monde entier afin de corriger la désinformation et les mensonges sur la chasse au phoque. Cela serait conforme à l'engagement pris par le gouvernement dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation¹⁰⁷ ». Le recours à des récits et à des illustrations a également été suggéré comme moyen de contrer la mésinformation et la désinformation¹⁰⁸. L'utilisation de récits pour expliquer les avantages économiques et sociaux de la chasse au phoque et de l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada, ainsi que la durabilité de la chasse, serait un autre moyen d'aider la population canadienne à mieux connaître les phoques, les collectivités et les personnes qui pratiquent la chasse au phoque depuis des générations.

¹⁰⁷ POFO, [Témoignages](#) (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

¹⁰⁸ POFO, [Témoignages](#), 7 décembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Le comité propose donc une approche en quatre volets pour lutter contre la désinformation et la désinformation :

1. le déboulonnage;
2. la démystification;
3. la mise sur pied d'une initiative visant à produire et à vulgariser des informations factuelles et à les diffuser sur les médias sociaux et d'autres plateformes et médias communément utilisés par la population canadienne;
4. l'utilisation de récits comme moyen d'aider la population canadienne à s'informer sur les impacts sociaux et économiques et sur la durabilité de la chasse au phoque au Canada, y compris dans les programmes scolaires partout au Canada.

Des témoins ont parlé du préjudice causé et des perceptions négatives perpétuées par la diffusion de désinformation et de désinformation. Ce type de messages négatifs peut inciter à la haine envers les personnes et les collectivités qui participent à la chasse au phoque, ce qui est inacceptable.

John Gillett (auteur, pêcheur commercial et chasseur de phoque, à titre personnel) a expliqué ceci : « Le mot "phoque" est maintenant devenu péjoratif¹⁰⁹ ». En outre, Gil Thériault (Association des chasseurs de phoques intra-Québec) a déclaré qu'au cours des 30 dernières années, « l'histoire de l'industrie de la chasse aux phoques » a été marquée par l'intimidation et l'ingérence étrangère¹¹⁰. Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) a affirmé que « [l']un des plus grands défis, cependant, est que la campagne s'opposant à la fourrure est si importante et, pourrait-on dire, subtilement ancrée dans la société, en particulier en ce qui concerne la chasse aux phoques, qu'elle constitue un obstacle¹¹¹ ».

Le comité a appris que certaines organisations de protection des animaux étaient à l'origine d'une grande partie de la désinformation, tant lorsque l'interdiction des produits canadiens du phoque était envisagée qu'aujourd'hui. Nombre de ces groupes (au Canada et à l'étranger) sont des organismes de bienfaisance ou des organismes à but non lucratif (OBNL) enregistrés, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*¹¹², et récoltent des fonds par le biais de campagnes qui pourraient perpétuer de fausses informations sur la chasse au phoque et l'industrie des

¹⁰⁹ John Gillett (à titre personnel), *Mémoire*, 15 août 2023.

¹¹⁰ POFO, *Témoignages* (Gil Thériault, directeur, Association des chasseurs de phoques intra-Québec), 11 mai 2023.

¹¹¹ POFO, *Témoignages* (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

¹¹² *Loi de l'impôt sur le revenu*, L.R.C., 1985, ch. 1 (5^e suppl.).

produits dérivés du phoque au Canada. Selon un mémoire présenté par l'Agence du revenu du Canada, certaines de ces organisations pourraient même être exonérées d'impôt¹¹³.

Le comité a appris qu'au Canada, il n'existe aucune disposition dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* qui permettrait à l'Agence du revenu du Canada de suspendre le statut d'organisme de bienfaisance ou d'OBNL des organismes de bienfaisance nationaux associés à des organismes de bienfaisance étrangers qui ont recueilli des fonds en diffusant des informations fausses ou désuètes au sujet de l'industrie des produits dérivés du phoque¹¹⁴. Le comité a également appris que les organismes de bienfaisance enregistrés n'ont pas le droit de mener des campagnes de financement trompeuses ou mensongères. Selon l'Agence du revenu du Canada, mener de telles campagnes peut entraîner des sanctions ou la révocation du statut¹¹⁵. Cependant, le comité a découvert que des mesures similaires ne peuvent être imposées à un OBNL s'il diffuse des informations fausses ou trompeuses.

Ces dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* devraient être revues par le gouvernement du Canada, et au besoin modifiées, afin de garantir que, pour conserver leur statut, les organismes de bienfaisance enregistrés et les OBNL au Canada ne diffusent pas sciemment des informations fausses ou trompeuses sur la chasse au phoque, l'industrie des produits dérivés du phoque ou tout autre secteur d'activité canadien.

La *Loi de l'impôt sur le revenu* impose divers mécanismes et exigences en matière de déclarations publiques. On pourrait accroître la transparence quant aux sources de financement des organismes de bienfaisance enregistrés et des OBNL en modifiant les seuils s'appliquant à eux en matière de déclaration. Ainsi, on pourrait modifier les dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* relatives aux déclarations publiques pour obliger ces organismes à remplir chaque année des déclarations publiques indiquant le nom des donateurs dont les dons sont supérieurs à 5 000 \$ par année. Ces nouvelles exigences seraient semblables à celles déjà imposées aux organisations journalistiques enregistrées au paragraphe 149.1(14.1) de cette loi, et des mécanismes existants pourraient être utilisés aux fins de déclaration.

¹¹³ POFO, *Mémoire* (Agence du revenu du Canada), 6 décembre 2023.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*

Recommandation 4 (modifications à la Loi de l'impôt sur le revenu)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada examine et modifie sans tarder la *Loi de l'impôt sur le revenu* et au besoin les autres lois connexes pour s'assurer que les organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés au Canada qui produisent de la mésinformation ou de la désinformation sur la chasse au phoque ou l'industrie des produits de phoque ou qui en font la promotion perdent leur statut les exemptant de payer des impôts.

De plus, le comité recommande que le gouvernement du Canada modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin d'obliger les organismes de bienfaisance et sans but lucratif enregistrés au Canada à remplir une déclaration de renseignements, similaire à celles que doivent présenter les organisations journalistiques en vertu du paragraphe 149.1(14.1) de cette loi, notamment une déclaration publique de renseignement dans la forme prescrite qui indique le nom de chaque donataire dont le total des dons à l'organisme dépasse 5 000 \$.

L'honorable Céline Hervieux-Payette (a comparu à titre personnel) a souligné qu'il « faudrait tenir une campagne de publicité nationale et internationale avec des experts en communication. Cette étape pourrait se faire avec la participation d'une fondation, dont le mandat serait d'appuyer la chasse aux phoques. Nos concitoyens chasseurs de phoques méritent de profiter d'un appui exceptionnel, car ils ont subi de très graves préjudices¹¹⁶ ». Le comité estime qu'il s'agit de préjudices que n'auraient pas subis d'autres industries canadiennes plus traditionnelles si elles avaient attiré autant d'attention à l'échelle internationale, car le gouvernement du Canada aurait pris des mesures immédiates et décisives pour les défendre contre les critiques et les interdictions d'importation.

Le comité a appris que le gouvernement fédéral ne peut pas lutter contre la mésinformation et la désinformation en vase clos. Ainsi, les principaux intervenants pourraient notamment inclure divers ministères et organismes du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les chasseurs de phoques (commerciaux et de subsistance), les pêcheurs de poissons et de fruits de mer, les universitaires et les organismes privés de recherche, et les membres des

¹¹⁶ POFO, *Témoignages* (l'hon. Céline Hervieux-Payette), 2 novembre 2023.

collectivités. Certains de ces groupes ont signalé qu'ils pourraient fournir des connaissances et du matériel qui a déjà été préparé pour une telle campagne.

Recommandation 5 (campagne nationale de sensibilisation)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada mette au point, en collaboration avec les gouvernements et organisations autochtones, les collectivités locales et les membres de l'industrie du phoque, une campagne nationale de sensibilisation sur les populations de phoques, la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada. Cette campagne devrait reposer sur le matériel éducatif déjà disponible et doit pouvoir être lancée dans un délai d'un an suivant le dépôt du présent rapport. Le matériel et le plan de mise en œuvre de la campagne doivent être communiqués au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans dès qu'ils seront prêts.

Recommandation 6 (campagne de lutte contre la mésinformation et la désinformation)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les principaux intervenants, crée et mène une campagne efficace de lutte contre la mésinformation et la désinformation concernant la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque. Les travaux en ce sens doivent débiter sans tarder, et il doit s'agir d'une initiative pangouvernementale, dirigée par Pêches et Océans Canada.

Il faudra peut-être un certain temps avant de voir les effets positifs d'une campagne de lutte contre la mésinformation et la désinformation, et il faut adopter une perspective à long terme pour en mesurer le succès. Le comité exhorte le gouvernement du Canada à mettre sur pied ce genre de campagnes dès que possible afin que les chasseurs de phoques et les collectivités éloignées, côtières et autochtones commencent à en ressentir les effets positifs rapidement.

Enfin, une volonté politique et une orientation fortes et soutenues ainsi qu'une approche pangouvernementale seront nécessaires pour que ce type de campagne soit un succès et un outil utile pour les années à venir.

3.2 Accès aux phoques et perte de connaissances

Bruno Vinhas (Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador) a donné l'explication suivante :

« [I]l faut savoir que les tabous qui pèsent sur l'industrie mettent en péril une bonne partie du savoir ancestral sur le phoque, [en plus du fait que] les gens ne peuvent pas travailler avec la matière ni exporter leurs créations ».

POFO, *Témoignage*, 13 septembre 2023.

Divers témoins ont expliqué que les pêcheurs ne chasseront pas les phoques si ce n'est pas économiquement viable, ajoutant que dans certains cas, le prix que les pêcheurs pouvaient obtenir pour les phoques ne permettait pas toujours de payer le carburant ou l'assurance du navire nécessaires. Morley Knight (a comparu à titre personnel) a expliqué avoir entendu dire que la franchise pour des bateaux de pêche pouvait s'élever à 100 000 \$¹¹⁷. Selon lui, « si un chasseur de phoque met son embarcation à l'eau, il se met à risque de payer 100 000 \$ en cas de dommages à son embarcation. Les premiers 100 000 \$ du coût de la réparation seraient à ses frais¹¹⁸ ». Il a proposé que le gouvernement du Canada envisage de relancer son programme d'assurance pour les navires de pêche, qu'il a géré jusqu'en 1997 environ. Cela permettrait, selon lui, de créer des « règles du jeu égales » et une « approche fondée sur les marchés¹¹⁹ » qui pourrait favoriser une participation accrue à la chasse au phoque.

Sherry Turnbull (Sherry's Seal Skin Arts) a également expliqué qu'elle avait des difficultés à se procurer les peaux dont elle a besoin pour sa petite entreprise¹²⁰, et Rowena House (Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador) a ajouté qu'il était « de plus en plus difficile » de se procurer des produits dérivés du phoque¹²¹. À Terre-Neuve-et-Labrador, le comité a appris que Carino Processing Ltd. est le seul établissement qui achète des phoques dans la province¹²². Toutefois, en visitant l'installation de transformation de Carino à South Dildo, les sénateurs ont

¹¹⁷ POFO, *Témoignages* (Morley Knight), 13 septembre 2023.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ POFO, *Témoignages* (Sherry Turnbull), 13 septembre 2023.

¹²¹ POFO, *Témoignages* (Rowena House), 13 septembre 2023.

¹²² POFO, *Témoignages* (Keith Bath), 13 septembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

appris que l'installation a la capacité de transformer beaucoup plus de phoques et de stocker beaucoup plus d'huile de phoque qu'elle ne l'a fait ces dernières années. La faiblesse des marchés et la gestion des risques relatifs à la capacité de cette installation seraient les raisons pour lesquelles son potentiel de transformation n'a pas été pleinement exploité.



La sénatrice Bev Busson se renseigne sur la production de peaux de phoque et d'autres produits à l'installation de Carino Processing Ltd., à South Dildo, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le comité a appris que les connaissances traditionnelles sur les phoques risquaient également de se perdre en raison de la stigmatisation associée à l'industrie des produits dérivés du phoque¹²³. Cette stigmatisation découle de la mésinformation et de la désinformation dont il a été question plus tôt. Jenny Brake (Première Nation Qalipu) a avancé qu'un programme de formation des chasseurs de phoques pourrait contribuer au renouvellement de l'industrie¹²⁴.

¹²³ POFO, [Témoignages](#) (Rowena House), 13 septembre 2023.

¹²⁴ POFO, [Témoignages](#) (Jenny Brake), 13 septembre 2023.

3.3 Autres obstacles

Le comité a entendu parler de divers autres obstacles qui ont entravé l'industrie des produits dérivés du phoque au cours des dernières années. Il s'agit notamment de la loi sur la protection des mammifères marins (*Marine Mammal Protection Act*) des États-Unis¹²⁵, de l'exemption autochtone de l'Union européenne¹²⁶ (également connue sous le nom d'exemption inuite) et des obstacles en matière d'accès aux marchés qui se posent pour les produits de santé à base de phoque.

Gil Thériault (Association des chasseurs de phoques intra-Québec) a expliqué que l'utilisation d'appâts à base de phoque pour la pêche aux crustacés avait été mise à l'essai et avait fonctionné à merveille¹²⁷. Pêches et Océans Canada a souligné qu'en raison de la loi sur la protection des mammifères marins des États-Unis, les pêches qui utilisent des appâts à base de phoque ne pourraient pas exporter leurs produits dans ce pays. Des témoins ont recommandé au gouvernement du Canada de plaider pour que les États-Unis modifient leur loi sur la protection des mammifères marins afin d'exclure les populations canadiennes de phoques en bonne santé de cette loi. Dans le même ordre d'idées, Gil Thériault a recommandé de contester cette loi pour des motifs scientifiques, et pas nécessairement pour des motifs politiques¹²⁸. Le comité reconnaît que la *Marine Mammal Protection Act* des États-Unis constitue un obstacle important au commerce pour l'industrie des produits dérivés du phoque, empêchant l'exportation de ces produits et leur utilisation au Canada comme appâts durables dans le secteur des pêches.

« Malgré les répercussions d'interdictions et de restrictions commerciales malavisées, nous [les Inuits du Nunavut] continuons de chasser, de manger et d'utiliser les phoques et les produits du phoque. Les exemptions accordées aux Inuits n'ont pas réussi à contrer les effets négatifs des interdictions commerciales sur les pratiques, le mode de vie et le gagne-pain des Inuits du Nunavut¹²⁹ ». De même, Affaires mondiales Canada a dit avoir été « informé des préoccupations concernant l'administration de l'exemption autochtone du règlement de l'[Union européenne] sur le commerce des produits dérivés du phoque. Les problèmes identifiés comprennent des exigences onéreuses en matière de rapports imposées par le processus de certification de l'[Union européenne] (par exemple, l'absence de reconnaissance automatique, l'utilisation d'une technologie plus récente, comme les codes QR, au lieu de documents papier d'attestation)¹³⁰ ».

¹²⁵ United States National Oceanic and Atmospheric Administration, [Laws & Policies: Marine Mammal Protection Act](#).

¹²⁶ Conseil de l'Union européenne, [Commerce des produits dérivés du phoque : l'interdiction instaurée par l'UE adaptée aux règles de l'OMC](#), 1^{er} octobre 2015.

¹²⁷ POFO, [Témoignages](#) (Gil Theriault), 11 mai 2023.

¹²⁸ *Ibid.*

¹²⁹ POFO, [Témoignages](#) (Paul Irngaut), 9 novembre 2023.

¹³⁰ POFO, [Mémoire](#) (Affaires mondiales Canada), 22 décembre 2023; et Commission européenne, [Commerce de produits dérivés du phoque](#).

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Lors de leur comparution, les représentants de Santé Canada ont confirmé que leur ministère est chargé de réglementer les produits de santé naturels à base d'huile de phoque¹³¹. Ils ont expliqué que le Canada a des normes très élevées en ce qui concerne l'homologation de produits de santé naturels. Or, ces produits peuvent être considérés comme des suppléments alimentaires ou des drogues par d'autres administrations, comme les États-Unis et l'Union européenne, ce qui crée des obstacles à l'exportation des produits de santé naturels à base d'huile de phoque. Même s'il revient à Santé Canada d'approuver ces produits et à Affaires mondiales Canada de débloquer les marchés, les efforts visant à faire reconnaître à l'échelle internationale les normes canadiennes en matière de produits naturels ne relèvent d'aucun d'eux. C'est là un autre exemple qui illustre la nécessité d'adopter une approche coordonnée à l'échelle du gouvernement, laquelle est essentielle pour développer les marchés d'exportation et aider à l'état de préparation à l'exportation de produits de santé naturels à base de phoque de grande qualité.



Des bouteilles de capsules d'oméga-3 dans l'usine de transformation de Carino.

¹³¹ POFO, [Témoignages](#), 19 octobre 2023.

4. AVENIR DE L'INDUSTRIE CANADIENNE DES PRODUITS DÉRIVÉS DU PHOQUE

4.1 Collaboration : un aspect essentiel

Le comité a entendu de nombreux témoignages sur les rôles et les responsabilités des divers ministères et organismes fédéraux en ce qui concerne la chasse au phoque et l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque (tableau 3). Cependant, il semble y avoir très peu de collaboration entre les entités fédérales et entre le gouvernement fédéral et les autres intervenants.

Tableau 3 – Responsabilités des ministères et organismes fédéraux relatives aux phoques et aux produits dérivés du phoque

Ministère ou organisme fédéral	Responsabilités
Pêches et Océans Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régit la chasse au phoque de l'Atlantique et de l'Arctique au Canada. ▪ Effectue des recherches et recueille des données sur les populations de phoques (p. ex. la répartition, l'abondance, l'alimentation, les interactions avec d'autres espèces). ▪ S'occupe du développement du marché des nouveaux produits dérivés du phoque.
Agence de promotion économique du Canada atlantique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide les entreprises du Canada atlantique à accéder à du financement et à des ressources afin de les soutenir dans leur démarrage ou leur croissance ou de les aider à développer de nouveaux produits, notamment des produits dérivés du phoque.
Agence canadienne de développement du Nord	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide les entreprises du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon à accéder à du financement et à des ressources afin de les soutenir dans leur démarrage ou leur croissance ou de les aider à développer de nouveaux produits, notamment des produits dérivés du phoque.
Affaires mondiales Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aide les entreprises canadiennes dont les produits sont prêts à l'exportation à prendre contact avec des acheteurs internationaux, à chercher de nouveaux marchés d'exportation ou à résoudre des problèmes liés à l'exportation. ▪ Mène des activités de défense des intérêts de l'industrie des produits dérivés du phoque à l'échelle internationale.
Agence canadienne d'inspection des aliments	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régit et inspecte les installations de transformation de la viande de phoque destinée à l'exportation interprovinciale ou internationale.
Agriculture et Agroalimentaire Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Joue un rôle dans le développement du marché des produits destinés à la consommation humaine ou des produits pouvant être utilisés dans la fabrication d'aliments pour animaux de compagnie ou dans l'aquaculture.
Santé Canada	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réglemente les produits de santé naturels, dont les produits de santé naturels à base d'huile de phoque. ▪ Certifie et inspecte les installations de fabrication, d'importation, d'emballage ou d'étiquetage de produits de santé naturels.

Remarques : Le comité n'a pas reçu de témoignages de représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Cependant, le rôle de ce ministère a été décrit par des représentants de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique et l'Agence canadienne de développement économique du Nord aident également les entreprises à « trouver leur voie » (c.-à-d. à trouver les ressources dont elles ont besoin) au sein d'Affaires mondiales Canada (Bureau des délégués commerciaux) ou d'Exportation et développement Canada lorsque les clients cherchent à étendre leurs marchés d'exportation.

Sources : Tableau préparé à partir d'informations tirées de Sénat, Comité permanent des pêches et des océans (POFO), [Témoignages](#), 6 octobre 2022; POFO, [Témoignages](#), 27 octobre 2022; POFO, [Témoignages](#), 3 novembre 2022; POFO, [Témoignages](#), 24 novembre 2022; et POFO, [Témoignages](#), 19 octobre 2023.

Keith Bath (a comparu à titre personnel) a expliqué que, selon lui, Pêches et Océans Canada n'écoute pas ce que les chasseurs de phoque ont à dire et « fait ce qu'il a à faire¹³² ». D'autres témoins ont expliqué que, lors de consultations avec Pêches et Océans Canada, ils n'ont pas été entendus. Cela ne peut pas continuer d'être la norme. Si l'on souhaite relancer l'industrie des produits dérivés du phoque, la collaboration avec les principaux intervenants et une approche gouvernementale seront des catalyseurs essentiels.

Le comité a appris que divers efforts ont été et sont déployés par Affaires mondiales Canada (par l'entremise de ses délégués commerciaux), les collectivités et les organisations autochtones ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'élargir le marché des produits dérivés du phoque canadien. Par contre, il n'était pas clair à quel point il s'agit d'un dossier prioritaire pour les délégués commerciaux canadiens et à quel point les diverses activités entreprises à cette fin ont été efficaces. Cependant, le comité a également été informé que ces efforts demeureraient très peu efficaces tant qu'il n'y aurait pas une forte volonté politique au niveau fédéral de promouvoir les produits dérivés du phoque et qu'une approche misant beaucoup plus sur la collaboration ne sera adoptée. De nombreux témoins se sont d'ailleurs dits prêts à mettre à contribution leur matériel et leurs connaissances et à consacrer du temps à un tel travail de collaboration. Ainsi, le comité est convaincu qu'une approche pangouvernementale, étayée par une collaboration accrue entre les intervenants, est nécessaire pour favoriser un changement durable pour l'industrie des produits dérivés du phoque. Une inaction prolongée du gouvernement fédéral ou les mesures prises en vase clos par les ministères et organismes auront des conséquences désastreuses pour les collectivités éloignées, côtières et autochtones. Le Canada doit accroître la visibilité des produits dérivés de phoque chaque fois qu'une occasion de le faire se présente.

Par ailleurs, la croissance de l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque nécessitera une volonté fédérale de mettre en œuvre des changements réglementaires, d'investir dans le développement de produits novateurs, dans des campagnes de publicité nationales et dans une campagne efficace de lutte contre la désinformation et la désinformation et de soutenir des infrastructures clés (p. ex. les usines de traitement de l'huile).

¹³² POFO, [Témoignages](#) (Keith Bath), 13 septembre 2023.

4.2 Croissance de l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque

Comme on l'a déjà mentionné, ces dernières années, la pêche commerciale du phoque était négligeable, le nombre de captures étant bien en deçà du total autorisé fixé par Pêches et Océans Canada. Pour élargir et faire croître l'industrie des produits dérivés du phoque, le Canada doit prendre des mesures pour aider à revitaliser les récoltes. Pour relancer l'industrie, la pêche doit être économiquement viable pour les pêcheurs, ce qui n'est pas le cas en ce moment. Pêches et Océans Canada doit entreprendre cette réforme en rétablissant le programme d'assurance des navires de pêches qu'il a administré jusqu'en 1997 afin d'aider les pêcheurs à obtenir une assurance abordable.¹³³ D'après les témoignages entendus, il s'agit là d'un obstacle important pour les pêcheurs.

Le comité prie le gouvernement du Canada de prendre des mesures pour faire en sorte que les pêcheurs commerciaux de phoques atteignent le total autorisé de captures fixé par Pêches et Océans Canada.

L'augmentation de la récolte commerciale contribuera à stimuler l'industrie, apportera des avantages économiques plus importants à diverses collectivités éloignées, côtières et autochtones et maximisera la valeur des produits fabriqués. D'après ce que le comité a entendu, l'atteinte du total autorisé de captures de phoques gris et du Groenland serait durable et continuerait à encourager l'utilisation complète de l'animal. Cette augmentation n'est pas destinée à réduire la population de phoques en tant que telle; le but est de protéger les stocks de poissons importants et l'équilibre de l'écosystème dont dépendent les Canadiens et Canadiennes et le monde entier pour garantir l'approvisionnement alimentaire mondial.

Le comité n'est pas favorable à une augmentation de la chasse au phoque lorsqu'il n'y a pas de marché disponible pour le produit final ou lorsque la chasse ne permet pas l'utilisation complète de l'animal. Le comité a appris qu'il y a de la place sur le marché pour d'autres produits dérivés du phoque, tant au niveau national qu'international. Dans ce contexte, le comité estime qu'il serait logique de commencer par développer les marchés nationaux.

Le comité a constaté qu'il serait extrêmement difficile de renverser les interdictions concernant les produits dérivés du phoque, car nombre d'entre elles étaient fondées sur des campagnes

¹³³ POFO, [Témoignages](#) (Morley Knight), 13 septembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

émotionnelles et pas nécessairement sur des faits et des données scientifiques. Le comité soutient les efforts visant à renverser ces interdictions, et il faut adopter une approche à long terme pour atteindre cet objectif. Toutefois, en développant davantage les marchés nationaux de produits dérivés du phoque et les marchés internationaux, comme ceux d'Asie identifiés par Affaires mondiales Canada, il est possible de faire progresser l'industrie des produits dérivés du phoque et, parallèlement, de normaliser les produits à base de phoque.

L'industrie des produits dérivés du phoque doit continuer à promouvoir sa durabilité et sa légitimité au pays et à l'étranger. Par exemple, le comité a appris par un représentant de Santé Canada que ce ministère avait autorisé 614 produits de santé naturels contenant de l'huile de phoque, un fait dont les membres du comité n'étaient pas au courant dès le début de l'étude¹³⁴. Les acides gras oméga-3 contenus dans l'huile de phoque ont de nombreux effets bénéfiques sur la santé, et le comité a appris comment le Canada réglemente les produits de santé naturels. En fait, les allégations concernant chaque produit canadien à base d'huile de phoque sont vérifiées par Santé Canada sur la base du profil et de la teneur en acides gras oméga-3 du produit¹³⁵. Les campagnes de lutte contre la mésinformation et la désinformation et l'adoption d'une approche pangouvernementale pour la promotion des produits dérivés du phoque peuvent contribuer à promouvoir ces faits.

Le rôle des femmes dans l'industrie de l'artisanat a été souligné par certains témoins, et le comité a constaté qu'il existe une ouverture et une volonté de développer cette partie de l'industrie si des marchés pouvaient être identifiés et que l'on pouvait augmenter la disponibilité des peaux de phoque. En effet, Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) a estimé que la totalité des personnes produisant des produits dérivés du phoque pour l'exportation ou pour l'achat par les touristes au Nunavut étaient des femmes¹³⁶. Le comité a également appris qu'un groupe à but non lucratif d'Iqaluit, au Nunavut, a organisé des activités de couture pour fabriquer des *kamiks* (c'est-à-dire des bottes en peau de phoque). On a souligné que ces bottes sont très difficiles à fabriquer, mais qu'elles sont très recherchées. Le programme contribue à faire revivre une tradition et est principalement organisé et appuyé par des femmes de la collectivité¹³⁷.

¹³⁴ POFO, [Témoignages](#) (Lisa Lange, directrice, Bureau de l'examen et de l'évaluation des produits, Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada), 19 octobre 2023.

¹³⁵ POFO, [Témoignages](#) (Shawn Lawless, directeur par intérim, Bureau des services d'homologation et des systèmes, Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada), 19 octobre 2023.

¹³⁶ POFO, [Témoignages](#) (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

¹³⁷ POFO, [Témoignages](#) (Steven Lonsdale), 9 novembre 2023.



L'artiste métisse Cheryl Fennell montre au sénateur Fabian Manning un sac en peau de phoque lors d'un événement organisé sur la Colline du Parlement pour célébrer les produits du phoque.

Carl Sidney (a comparu à titre personnel) a mentionné que pour la Première Nation des Tlingit de Teslin, au Yukon, dont il est membre, l'art de fabriquer des articles tels que des mocassins est transmis aux jeunes générations. Il a ajouté que la Première Nation organisait « de nombreux ateliers, surtout en hiver, lorsqu'il fait froid [...] pour apprendre aux jeunes à fabriquer des mocassins¹³⁸ ». Jenny Brake (Première Nation Qalipu) a souligné que « [d]e nombreuses communautés autochtones s'efforcent de retrouver et de revitaliser leurs systèmes alimentaires traditionnels et leurs pratiques artisanales, car ils sont essentiels à leur identité culturelle, à leur santé et à leur bien-être¹³⁹ ».

Des représentants de l'Agence canadienne de développement économique du Nord ont expliqué qu'un « moyen très répandu de vendre des œuvres d'art et d'artisanat dans le Nord consiste à utiliser Facebook, Instagram et d'autres outils des médias sociaux, qui permettent aux artistes de mettre leurs produits en vente¹⁴⁰ ». Lors de sa visite à l'usine Carino de Terre-Neuve-et-Labrador, le comité a découvert les produits à base d'huile de phoque contenant des oméga-3 destinés aux animaux de compagnie. Selon Agriculture et Agroalimentaire Canada, en 2020, le Canada comptait

¹³⁸ POFO, [Témoignages](#) (Carl Sidney), 30 novembre 2023.

¹³⁹ POFO, [Témoignages](#) (Jenny Brake), 13 septembre 2023.

¹⁴⁰ POFO, [Témoignages](#) (Margaret Buist), 3 novembre 2022.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

27,9 millions d'animaux de compagnie et les ventes au détail d'aliments pour animaux de compagnie s'élevaient à 4,2 milliards de dollars¹⁴¹. Les ventes d'aliments pour animaux de compagnie devraient atteindre 5,3 milliards de dollars d'ici 2025, ce qui en fait l'un des nombreux marchés intérieurs potentiels intéressants pour l'industrie des produits dérivés du phoque.



Des étiquettes d'huile d'oméga-3 pour animaux fabriquées à l'usine de transformation de Carino.

¹⁴¹ Gouvernement du Canada, *Analyse des tendances du secteur – Les aliments pour animaux de compagnie au Canada*.

Recommandation 7 (élargissement de la chasse au phoque)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada prenne dès maintenant des mesures pour veiller à ce que la chasse au phoque soit économiquement viable pour les chasseurs, ce qui favorisera la croissance de l'industrie des produits de phoque et lui permettra d'atteindre le total autorisé des captures fixé par Pêches et Océans Canada. Les activités de recherche marine et halieutique ainsi que la stratégie de gestion durable des populations de phoques contribueront à faire en sorte que la chasse commerciale demeure viable, et que celle-ci soit rajustée au besoin. De plus, pour développer l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque et débloquer de nouveaux marchés nationaux et internationaux, le gouvernement du Canada doit être prêt à prendre des mesures, par exemple apporter des changements à la réglementation, investir dans le développement de produits novateurs et mener des campagnes nationales de commercialisation et une campagne efficace de lutte contre la désinformation et la mésinformation.

4.3 Intervention du gouvernement fédéral requise de toute urgence

La viande de phoque a souvent été décrite par les témoins comme une excellente source de protéines et un aliment traditionnel sain. Comme nous l'avons vu précédemment, la responsabilité de l'industrie canadienne du phoque est partagée par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Par exemple, Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) a expliqué qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada ne fait pas la promotion des produits de viande de phoque comme il le fait pour d'autres sources de protéines (p. ex. la volaille, le porc ou le bœuf) et qu'aucun ministère fédéral canadien ne fait la promotion des protéines provenant du phoque¹⁴². Zoya Martin a également expliqué que Pêches et Océans Canada considère son rôle comme celui d'un régulateur et non comme celui d'un défenseur de l'industrie des produits dérivés du phoque. Le comité considère cet oubli comme une injustice flagrante : l'industrie des produits dérivés du phoque mérite autant de soutien et de promotion que les autres industries canadiennes de produits de viande. Une approche pangouvernementale et collaborative visant à appuyer l'industrie des produits dérivés du phoque est nécessaire pour veiller à ce que celle-ci soit traitée comme toutes les autres industries canadiennes semblables.

¹⁴² POFO, *Témoignages* (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

De même, Greg Pretty (FFAW-Unifor) a expliqué que peu de gens comprennent la chasse au phoque et qu'il s'agissait autrefois d'une industrie florissante¹⁴³. Il a émis l'hypothèse que, si d'autres exportations industrielles canadiennes (p. ex. celles de l'industrie du bœuf) avaient été touchées comme l'a été l'industrie du phoque lorsqu'on a commencé à imposer toutes sortes d'interdictions d'importation, la réaction du gouvernement aurait été très différente. Il a donc recommandé d'envisager la création d'un rôle de champion national de la chasse au phoque.

Certaines industries disposent de centres d'excellence dédiés. Par exemple, l'Université du Maine, aux États-Unis, abrite le Lobster Institute. La mission de l'institut est « d'encourager la collaboration et la communication pour soutenir une industrie du homard durable et rentable dans le nord-est des États-Unis et au Canada¹⁴⁴ ». Un tel institut, hébergé dans un établissement postsecondaire canadien ou associé à l'un ou plusieurs d'entre eux, pourrait jouer le rôle de champion national et de plateforme pour l'industrie du phoque. Les avantages de la création d'un tel institut pourraient inclure l'utilisation de sources de financement multiples (p. ex. fédérales, provinciales, territoriales, privées, industrielles); une recherche collaborative à multiples facettes, dont des collaborateurs spécialisés dans la science, le commerce international, l'économie, les sciences politiques et l'éducation; des capacités de promotion, de commercialisation et de développement de produits et la longévité (c.-à-d. que l'institut pourrait être une entité permanente, perdurant au-delà des gouvernements et des ministres, et pourrait agir en tant que mémoire institutionnelle pour les initiatives de l'industrie).

Dans le cadre de ce modèle, un institut du phoque pourrait organiser chaque année des colloques, des conférences ou des séances de discussion sur divers sujets et lancer des appels à l'action concernant les populations de phoques et l'industrie des produits dérivés du phoque. Il pourrait également sonder les intervenants et contribuer à fixer les priorités en matière de recherche et de collecte de données, en collaboration avec ceux-ci.

¹⁴³ POFO, [Témoignages](#) (Greg Pretty), 13 septembre 2023.

¹⁴⁴ Université du Maine, [Lobster Institute](#) [TRADUCTION].

Recommandation 8 (centre d'excellence d'études sur les phoques)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada commence immédiatement à prendre des mesures pour établir un centre d'excellence d'études sur les phoques, mettant à contribution des organisations autochtones, des établissements universitaires et d'autres intervenants à titre de partenaires, centre qui serait appuyé par Pêches et Océans Canada.

Le comité a appris que l'action (ou l'inaction) du gouvernement fédéral déterminera l'avenir de l'industrie des produits dérivés du phoque et le comité est tout à fait d'accord sur ce point. À ce titre, un engagement politique de haut niveau à l'égard de la chasse au phoque et de l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada sera primordial. De nombreux témoins ont estimé qu'il était essentiel de faire participer les autres ordres de gouvernement (provincial, territorial et autochtone) et les intervenants de l'industrie au renouvellement de celle-ci, et le comité était d'accord avec eux. Plus particulièrement, les représentants du gouvernement fédéral doivent, comme l'a fait le comité, apprendre à connaître l'industrie auprès de ceux et celles qui y participent avant de pouvoir vraiment se faire les champions de son maintien et de son essor.

Des représentants du gouvernement du Nunavut ont parlé de l'exemption autochtone concernant la chasse et de l'exemption concernant l'usage personnel appliquées par l'Union européenne à son interdiction des produits dérivés du phoque. Cette dernière, a expliqué Zoya Martin (gouvernement du Nunavut) « celle que personne ne connaît, s'applique aux touristes. Nous travaillons avec notre secteur touristique, sous la direction de M. Kunuk, pour nous assurer que nos voyageurs et nos artistes sachent qu'ils peuvent donner cette information aux voyageurs quand ils arrivent [...] Il faut que cette réglementation soit publiée et qu'elle soit facilement accessible. Les touristes n'ont pas besoin d'une confirmation de l'origine du produit. Si c'est pour votre usage personnel, vous avez le droit de rapporter le produit dans votre pays¹⁴⁵ ». Pêches et Océans Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et les autres ministères et organismes concernés doivent communiquer ce genre d'exemptions aux détaillants et à l'industrie du tourisme, qui doivent en prendre connaissance et les comprendre. L'industrie ne pourra pas prospérer à long terme si ces exemptions ne sont pas communiquées et appliquées.

¹⁴⁵ POFO, *Témoignages* (Zoya Martin), 23 novembre 2023.

4.4 Vision à plus long terme

Affaires mondiales Canada a expliqué qu'il s'est engagé « dans des activités de défense des intérêts de l'industrie des produits du phoque dans son ensemble. En effet, des messages de plaidoyer en faveur des exportations de produits du phoque ont été diffusés sur un certain nombre de marchés par divers moyens, notamment via des événements publics, les médias locaux et lors de discussions à huis clos avec des gouvernements étrangers¹⁴⁶ ». Malheureusement, lorsque le Canada a accueilli le 19^e Sommet des dirigeants Canada-Union européenne à St. John's, à Terre-Neuve-et-Labrador, en novembre 2023¹⁴⁷, les produits canadiens du phoque n'ont pas été inscrits à l'ordre du jour initial. Le comité estime qu'à l'heure actuelle, Pêches et Océans Canada, et, par le fait même, le gouvernement du Canada, ne fait pas assez pour encourager et promouvoir l'industrie canadienne des produits dérivés du phoque, tant au Canada qu'à l'étranger.

Paul Irngaut (Nunavut Tunngavik Inc.) a suggéré que des représentants d'organisations inuites, ainsi que des fonctionnaires du gouvernement fédéral, se rendent dans des pays pour aider à éduquer leurs décideurs sur la chasse au phoque par les Inuits et sur les effets positifs qu'elle peut avoir sur les individus et les collectivités dans le but de les amener à changer d'avis sur la chasse au phoque au Canada¹⁴⁸. Il a également suggéré de visiter de manière proactive les pays qui envisagent d'interdire les produits dérivés du phoque, car il est difficile de faire marche arrière.

Le Canada pourrait également coordonner ses efforts avec des pays aux vues similaires. Par exemple, le Groenland a également pratiqué la chasse au phoque et pourrait collaborer avec le Canada pour développer les marchés internationaux des produits dérivés du phoque. Ces collaborations pourraient être bilatérales ou prendre la forme de forums de coopération mondiale, où les pratiques exemplaires concernant la croissance de l'industrie pourraient être mises en commun. Les objectifs à plus long terme pourraient inclure la commercialisation de la viande de phoque dans les pays souffrant d'une pénurie de protéines et le développement de produits dérivés du phoque susceptibles de combler ces déficits nutritionnels.

Les ambassades canadiennes doivent être employées plus efficacement pour commercialiser et promouvoir les produits dérivés du phoque canadien auprès des partenaires internationaux. Ce type de travail pourrait contribuer à normaliser la consommation et l'utilisation des produits dérivés du phoque à l'échelle internationale et à promouvoir la durabilité ainsi que les bienfaits pour la santé et les avantages écologiques des produits dérivés du phoque canadien. Les

¹⁴⁶ POFO, [Mémoire](#) (Affaires mondiales Canada), 22 décembre 2023.

¹⁴⁷ Bureau du premier ministre du Canada, [Le Canada accueillera le Sommet Canada-Union européenne à Terre-Neuve](#), 30 octobre 2023.

¹⁴⁸ POFO, [Témoignages](#) (Paul Irngaut), 9 novembre 2023.

ambassades et les ambassadeurs canadiens et ambassadrices canadiennes doivent déployer plus d'efforts à ce chapitre.

Recommandation 9 (développement de marchés internationaux)

Le comité recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec les principaux intervenants, crée et lance de toute urgence une campagne nationale et internationale visant à promouvoir les produits traditionnels et novateurs canadiens du phoque, tout en cherchant à éliminer les obstacles au commerce et au développement de nouveaux marchés. Les travaux en ce sens doivent débiter sans tarder, et il doit s'agir d'une initiative pangouvernementale, dirigée par Affaires mondiales Canada.

COMPARUTION DE LA MINISTRE¹⁴⁹

Ministre Leboutillier :

« La plupart d'entre vous ne seront sans doute pas surpris d'apprendre que je suis une fervente défenseuse d'une chasse aux phoques sûre, humaine et écoresponsable. »

POFO, *Témoignages*, 8 février 2024

Le 8 février 2024, l'honorable Diane Leboutillier, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne (la ministre) a comparu devant le comité dans le cadre de son étude sur les populations de phoques au Canada ainsi que leurs impacts sur les pêches au Canada, entre autres sujets. Le comité tient à remercier sincèrement la ministre et les représentants ministériels l'ayant accompagnée pour avoir partagé leurs réflexions sur ce sujet important. Ce témoignage ayant été donné à la fin de l'étude, les autres intervenants n'ont pas eu l'occasion de répondre à son témoignage.

¹⁴⁹ Pour ce chapitre, toutes les citations sont tirées de POFO, *Témoignages* (l'honorable Diane Leboutillier, c.p., députée, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne), 8 février 2024.

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Le comité s'est réjoui d'entendre que la ministre est « une fervente défenseuse d'une chasse aux phoques sûre, humaine et écoresponsable » et qu'en août 2023, ce dossier figurait parmi les trois grandes priorités qu'elle s'était fixées en tant que ministre. La ministre Leboutillier a souligné que les phoques « représentent une excellente source de carburant, de viande et d'autres produits que notre nation devrait développer pour les marchés d'exportation internationaux » ainsi que pour les marchés nationaux. Elle a fait valoir que 98 % du phoque est utilisable à diverses fins par l'humain, « non seulement pour la fourrure, mais aussi pour les vitamines, les oméga-3 » et bien plus encore.

Parlant de la promotion et de la mise en marché des produits dérivés du phoque, la ministre a donné en exemple le homard canadien, une espèce que l'on donnait à manger aux détenus et servait d'engrais par le passé. « Les sommes investies et le travail effectué ont fait en sorte qu'aujourd'hui, le homard a vraiment une valeur ajoutée sur le marché [...] On doit être en mesure [d'appliquer cette expérience] à d'autres espèces pour en faire des produits à valeur ajoutée. » De nos jours, la pêche au homard dans le Canada atlantique est l'une des pêches les plus lucratives. Le comité souscrit à cet objectif et espère que des efforts seront concertés à l'échelle du gouvernement pour faire la même chose pour l'industrie du phoque sans délai. Il estime par ailleurs que l'industrie a déjà fait une partie du travail, vu la grande variété d'excellents produits dérivés du phoque qui existent déjà. La prochaine étape revient au gouvernement fédéral, soit d'aider à les promouvoir et les commercialiser.

Les membres du comité ont également été heureux d'apprendre que la ministre avait discuté des produits dérivés du phoque et des débouchés économiques connexes avec les ambassadeurs des États-Unis et du Japon, et que plusieurs ministres et ministères travaillent « pour trouver des ouvertures pour développer le marché ». Le comité espère que la collaboration entre les ministères et les intervenants concernés, y compris les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones et les chasseurs de phoques, contribuera à optimiser les efforts en cours. Il estime toutefois qu'il faut en faire plus pour que les produits dérivés du phoque canadiens se taillent une place sur les marchés nationaux et internationaux.

Il est intéressant de noter que la ministre a observé que les gens sur la côte Ouest « sont plus frileux » et « parlent moins ouvertement » de la chasse au phoque que ceux de la côte Est. Elle a précisé que les gens de l'Ouest « conviennent qu'il est vrai qu'il y a beaucoup de phoques et que les phoques consomment du saumon, mais on est un peu plus frileux ». Le comité a également pu observer cette tendance lorsqu'il a invité et rencontré des témoins de cette région.

En outre, la ministre a déclaré que la gestion des populations de phoques est une question touchant la sécurité alimentaire et que les scientifiques au ministère travaillent « avec des

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

partenaires pour mieux comprendre le rôle du phoque dans les écosystèmes marins et les effets possibles de la prédation du phoque sur les populations de poisson dans l'Atlantique ». Le comité espère que les travaux en ce sens se poursuivront et redoubleront, et que l'on se penchera sur la question dans d'autres régions du Canada, où il a moins de recherches et de données scientifiques, par exemple la côte Ouest, l'Arctique et les régions du Nord. Le comité suggère fortement que les travaux et les recherches scientifiques soient menés en collaboration avec des partenaires autochtones et d'autres intervenants, et que l'on tienne compte des connaissances autochtones dans le processus.

La ministre a déclaré qu'elle tient à s'assurer que la chasse au phoque en territoire canadien demeure écoresponsable et durable. Le comité appuie de tout cœur ces objectifs et espère que l'engagement de la ministre Leboutillier en tant que « fervente alliée » de l'industrie canadienne du phoque portera fruit et que d'autres ministres en font de même, maintenant et dans les années à venir, pour veiller à ce que l'industrie atteigne son plein potentiel.

CONCLUSION

Pendant plus d'un an, le comité a acquis des connaissances sur les populations de phoques du Canada, leur abondance, leur régime alimentaire, leur répartition, leur rôle au sein d'écosystèmes complexes et l'impossibilité de quantifier leur impact sur les stocks de poissons du Canada en raison du manque de données scientifiques. Le comité a également eu l'occasion d'acquiescer une véritable compréhension des perspectives sociales et économiques entourant la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque au Canada, de la manière dont la mise en œuvre des interdictions internationales sur les produits dérivés du phoque a eu un impact économique et social dévastateur sur les collectivités éloignées, côtières et autochtones et sur les individus à travers le Canada et de la manière dont la désinformation et la mésinformation ont eu une incidence négative sur les personnes œuvrant au sein de cette industrie. Le comité a également entendu des suggestions pratiques sur la manière dont ces questions peuvent être abordées et corrigées. Le gouvernement du Canada doit étudier ces suggestions et prendre des mesures immédiates pour les mettre en œuvre, le cas échéant.

Les données et les recherches sur les populations de phoques du Canada sont insuffisantes, et la plupart de celles qui existent sont désuètes. Des capacités scientifiques et de recherche supplémentaires sont nécessaires pour nous aider à comprendre les écosystèmes océaniques, les rôles que jouent les espèces au sein de ces écosystèmes et la façon dont les changements climatiques risquent de les affecter à l'avenir. À ce titre, une stratégie scientifique nationale sur les phoques pourrait contribuer à orienter cette science et cette recherche et à les mettre à la disposition du public. Les priorités scientifiques doivent être fixées au niveau régional, en

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

collaboration avec les différents intervenants, et ce travail doit intégrer les meilleures données scientifiques disponibles et les connaissances autochtones et miser sur l'utilisation de technologies et de méthodes scientifiques novatrices et rentables. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel que les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et autochtones travaillent ensemble et avec d'autres parties prenantes, comme les universitaires et les chasseurs de phoques et les pêcheurs.

On ne saurait trop insister sur l'importance culturelle et économique de la chasse au phoque au Canada pour les collectivités éloignées, côtières et autochtones. Dans certaines régions, la chasse au phoque est l'une des seules industries auxquelles les membres des collectivités peuvent participer. Les moratoires sur les importations de produits dérivés du phoque ont donc eu un impact disproportionné sur ces collectivités éloignées, côtières et autochtones. La mésinformation et la désinformation ont joué un rôle important dans la mise en œuvre de ces interdictions, dans le façonnement de l'opinion publique et dans le déclin marqué de l'industrie des produits dérivés du phoque au cours des deux dernières décennies.

La revitalisation de l'industrie des produits dérivés du phoque pourrait contribuer à renforcer les économies locales et à soutenir les familles. Pour que cette revitalisation ait lieu, le gouvernement du Canada doit entreprendre sans délai l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne globale et efficace de lutte contre la mésinformation et la désinformation. Les collectivités autochtones, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les chasseurs de phoques commerciaux et les autres intervenants doivent participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de cette campagne.

Enfin, le gouvernement fédéral doit s'engager de manière ferme et durable à faire en sorte que des mesures soient prises et maintenues et que la chasse au phoque et l'industrie des produits dérivés du phoque redeviennent dynamiques et contribuent de manière positive à l'économie des collectivités éloignées, côtières et autochtones.

Le présent rapport se veut un appel à l'action. Le gouvernement du Canada – ainsi que chaque ministère et organisme concernés – doit prendre immédiatement des mesures concertées pour mettre en œuvre rapidement les recommandations qui y figurent. De plus, le comité est impatient de recevoir une mise à jour de Pêches et Océans Canada décrivant les progrès qui auront été réalisés six mois après le dépôt du présent rapport et d'autres par la suite. Ces mises à jour devront indiquer au comité les recommandations que le gouvernement a acceptées et les progrès qui ont été effectués en vue de leur mise en œuvre; ils devront également préciser celles qui n'ont pas été acceptées et expliquer pourquoi.

ANNEXE A – Témoins

Le jeudi 6 octobre 2022

Adam Burns, sous-ministre adjoint par intérim, Secteur de la gestion des pêches et des ports, *Pêches et Océans Canada*

William McGillivray, directeur général régional Terre-Neuve-et-Labrador, *Pêches et Océans Canada*

Rebecca Reid, directrice générale régionale Pacifique, *Pêches et Océans Canada*

Adwaite Tiwary, directeur, Politique sur les échanges commerciaux et les marchés, *Pêches et Océans Canada*

Bernard Vigneault, directeur général, Direction des sciences des écosystèmes, *Pêches et Océans Canada*

Le jeudi 20 octobre 2022

Ginny Boudreau, directrice générale, *Guysborough County Inshore Fishermen's Association*

Robert Hardy, consultant en pêche

Laura Ramsay, agente de recherche & de liaison, *Prince Edward Island Fishermen's Association*

Kris Vascotto, directeur général, *Atlantic Groundfish Council*

Le jeudi 27 octobre 2022

Isabelle Laberge, directrice principale, Division de la salubrité des aliments, *Agence canadienne d'inspection des aliments*

Kathy Twarddek, directrice, Direction de la salubrité des aliments et de la protection des consommateurs, *Agence canadienne d'inspection des aliments*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Le jeudi 3 novembre 2022

David Boland, directeur général, Opérations régionales, Terre-Neuve-et-Labrador, *Agence de promotion économique du Canada atlantique*

Margaret Buist, vice-présidente, Politiques, planification, communications et Bureau de gestion des projets nordiques, *Agence canadienne de développement économique du Nord*

Rob Mallay, directeur par intérim, Développement des entreprises, *Agence de promotion économique du Canada atlantique*

Karen Skinner, vice-présidente, Région de Terre-Neuve-et-Labrador, *Agence de promotion économique du Canada atlantique*

Le jeudi 17 novembre 2022

Paul Bentzen, professeur, Université Dalhousie

Daniel E Ruzzante, professeur Killam, Université Dalhousie

Fred Whoriskey, directeur général, Réseau de suivi des océans, Université Dalhousie

Le jeudi 24 novembre 2022

Nigel Neale, directeur, Direction du commerce inclusif, promotion des ALE et missions commerciales, *Affaires mondiales Canada*

Sarah Pye, directrice exécutive, Agriculture, commerce électronique, propriété intellectuelle, exploitation minière, secteurs réactifs, et coordination du bureau, *Affaires mondiales Canada*

Jordan Reeves, directeur général, Secteurs commerciaux, *Affaires mondiales Canada*

Marc-André Savage, conseiller politique, Secteurs commerciaux, *Affaires mondiales Canada*

Le mardi 29 novembre 2022

Nell (Cornelia) den Heyer, chercheur scientifique, Division de l'écologie des populations, Région des Maritimes, *Pêches et Océans Canada*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Ken Smedbol, directeur principal intérimaire, Sciences, Région des Maritimes, *Pêches et Océans Canada*

Todd Williams, directeur général par intérim, Gestion des pêches et des ressources, *Pêches et Océans Canada*

Le jeudi 1 décembre 2022

Sara Iverson, professeure, Département de biologie, Université Dalhousie et directrice scientifique, Réseau de suivi des océans

David Rosen, professeur adjoint, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique

Carl Walters, professeur émérite, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique

Le jeudi 11 mai 2023

Gil Theriault, directeur, *Association des chasseurs de phoques intra-Québec*

Andrew Trites, professeur et directeur de l'unité de recherche sur les mammifères marins, Institut des océans et des pêches, Université de la Colombie-Britannique

Le mercredi 13 septembre 2023 à 9 h 15

Keith Bath, phoquier et pêcheur commercial

Greg Pretty, président, *FFAW-Unifor*

Lorelei Roberts, sous-ministre adjointe, Direction des pêches et de l'aquaculture, *ministère des Pêches, des Forêts et de l'Agriculture de Terre-Neuve-et-Labrador*

Le mercredi 13 septembre 2023 à 12 h 45

Jenny Brake, vice-cheffe, région de l'Ouest, *Première Nation Qalipu*

Doug Chiasson, directeur général, *Institut de fourrure du Canada*

Dion Dakins, chef de la direction, *Carino Processing Ltd.*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Darren Halloran, propriétaire du magasin, *Always in Vogue*

Rowena House, directrice générale, *Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador*

Morley Knight, consultant en matière de pêches et ancien sous-ministre adjoint, Politiques des pêches, Pêches et Océans

Bill Penney, Développement des affaires, produits du phoque, Pêche commerciale pratiquée par les Mi'kmaq, *Huile de phoque Waspu*

Sherry Turnbull, propriétaire, *Sherry's Seal Skin Arts*

Bruno Vinhas, directeur des événements et de la sensibilisation, *Conseil des métiers d'art de Terre-Neuve-et-Labrador*

Le jeudi 19 octobre 2023

Kim Godard, directrice générale par intérim, Direction de la conformité des produits de santé, Direction générale des opérations réglementaires et de l'application de la loi, *Santé Canada*

Lisa Lange, directrice, Bureau de l'examen et de l'évaluation des produits, Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance, Direction générale des produits de santé et des aliments, *Santé Canada*

Shawn Lawless, directeur par intérim, Bureau des services d'homologation et des systèmes, Direction des produits de santé naturels et sans ordonnance, Direction générale des produits de santé et des aliments, *Santé Canada*

Le jeudi 2 novembre 2023

L'honorable Céline Hervieux-Payette, c.p., LL.L, ancienne sénatrice

Maximilien Depontailier, ancien adjoint de l'honorable Céline Hervieux-Payette

Le jeudi 9 novembre 2023

Paul Irgaut, vice-président, *Nunavut Tunngavik Inc.*

Steven Lonsdale, conseiller du programme de conservation, Département de la mer et de la faune, *Qikiqtani Inuit Association*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

Le jeudi 23 novembre 2023

Angus Cockney, spécialiste de l'engagement communautaire et du Nord, *Arctic Research Foundation*

Tom Henheffer, coprésident-directeur général, *Arctic Research Foundation*

David Kunuk, sous-ministre, Développement économique et de Transport, *gouvernement du Nunavut*

Zoya Martin, directrice des pêches et de la chasse au phoque, ministère du Développement économique et des Transports, *gouvernement du Nunavut*

Le jeudi 30 novembre 2023

Carl Sidney

Le jeudi 7 décembre 2023

Ahmed Al-Rawi, professeur adjoint, Faculté des communications, Université Simon Fraser

Jaigris Hodson, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en communication numérique d'intérêt public, professeure adjointe, Université Royal Roads

Marcus Kolga, directeur, DisinfoWatch, et chercheur principal, Institut Macdonald-Laurier

Le jeudi 8 février 2024

L'honorable Diane Lebovillier, c.p., députée, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

Annette Gibbons, sous-ministre, *Pêches et Océans Canada*

Mario Pelletier, commissaire, *Garde côtière canadienne*

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION

ASSURER L'AVENIR DE LA CHASSE AU PHOQUE : PASSONS À L'ACTION



Imprimé par le service des impressions du Sénat /
Printed by Senate Printing Service

sencanada.ca

